

## Auprès de M. Hepburn

La prochaine démarche des catholiques ontariens

— Le dernier jugement de la Cour d'Appel —

— Les revendications maîtresses et leur caractère —

— L'attitude de M. Henry et celle de M. Hepburn — L'Association d'Education

On annonce que les catholiques de l'Ontario feront prochainement auprès de M. Hepburn une démarche importante. Il s'agit, comme bien l'on pense, de la réforme de l'impôt scolaire. Un tout récent jugement de la Cour d'appel de l'Ontario vient de rappeler sur ce point l'attention publique. Par une décision de majorité et contrairement à l'avis d'un tribunal inférieur, la Cour d'appel a déclaré que la femme catholique d'un contribuable protestant ne peut, même si elle est la colocataire de son mari, attribuer aux écoles catholiques sa part de l'impôt scolaire.

Ceci ne fait que souligner l'un des aspects de la loi scolaire ontarienne.

Celle-ci reconnaît bien comme chez nous, quant aux écoles primaires, le droit de la minorité à créer et maintenir ses propres écoles. Mais elle pose en principe que tout contribuable est de droit comptable de ses taxes à l'école publique et que, seuls, les contribuables catholiques peuvent, par une déclaration expresse, se constituer contribuables de l'école dite séparée (qui est en fait, dans la quasi-totalité des cas, une école catholique).

Résultat, dans le cas des mariages mixtes où les enfants catholiques fréquentent l'école catholique, le père protestant est quand même contraint de verser à l'école où ne vont point ses enfants le produit de ses taxes.

\* \* \*

Il y a là un fait de conséquences assez graves, particulièrement pour les catholiques de langue anglaise; mais c'est surtout sur la réforme de l'impôt des sociétés par actions et des grands services d'utilité publique que portent les réclamations actuelles des catholiques ontariens.

La loi, en principe, admet que les catholiques souscripteurs aux sociétés par actions peuvent faire attribuer aux écoles dites séparées une part des impôts communs correspondant au chiffre de leurs intérêts; mais, en fait et pour des raisons que nous avons plus d'une fois exposées ici même, la loi est à peu près inopérante.

De sorte que les catholiques ne touchent qu'une part infime des impôts qui devraient leur revenir de ce chef, ne touchent rien sur les impôts des services d'utilité publique dont ils sont, avec leurs concitoyens catholiques, les co-propriétaires, ne touchent rien non plus sur certains immeubles loués par le gouvernement fédéral.

Les conséquences immédiates, ainsi que cela saute aux yeux, ne peuvent manquer d'être graves; il faut y ajouter une conséquence indirecte qui ne manque pas non plus d'une pénible importance.

Cette différence dans la répartition de l'impôt oblige en effet les contribuables catholiques à s'imposer des taxes proportionnellement plus élevées. Ceci, d'autre part, incite certains catholiques moins fermes à laisser glisser leurs propres impôts à l'école publique, aggravant davantage encore de la sorte le faix de leurs coreligionnaires fidèles.

En certains endroits, en dépit du coût moindre de l'enseignement que donnent les congréganistes, la situation est devenue fort douloureuse.

\* \* \*

Les réclamations des catholiques ne datent pas d'hier. Mais, si elles ont déjà recueilli dans le monde non catholique de précieuses adhésions, elles restent encore à l'état de réclamations. Si elles ont le grand avantage de n'exiger que la mise en vigueur générale d'un principe déjà reconnu par la loi, elles ont le désavantage, qui n'est pas minime, de se heurter à d'antiques préjugés et à une incompréhension encore trop générale.

On prêtait à M. Ferguson l'intention de régler cette question en même temps que celle de la prohibition. M. Henry n'avait pas la même carrure. A la veille de la dernière élection, il proposa simplement une référence aux tribunaux. A quoi l'on répondit qu'il ne s'agissait point de faire déterminer le sens de la loi, mais de la rectifier, que la question relevait du législateur et non point du juge. M. Hepburn, sans se prononcer sur le fond du débat, déclara qu'il n'en appellerait point aux tribunaux, qu'il examinerait et réglerait lui-même ce problème. Comme il est maintenant le chef politique de la province, on va naturellement lui demander d'agir. Si l'on en juge par la façon dont il a procédé ailleurs, l'affaire ne devrait pas beaucoup trainer.

\* \* \*

Faut-il ajouter qu'entre la question scolaire dite bilingue et celle-ci il y a une différence essentielle?

La question bilingue, directement, n'intéressait que les catholiques de langue française; celle-ci intéresse, de façon immédiate, les catholiques de toutes les races.

Mais il va de soi que, pour faire valoir, même dans ce domaine général, leur point de vue, pour mener une campagne d'opinion, les catholiques de langue française ont grand intérêt à posséder le puissant instrument qu'est leur Association d'Education.

Et c'est, avec beaucoup, beaucoup d'autres, une excellente raison pour eux de maintenir toujours de plus en plus forte l'Association qui, depuis un quart de siècle près, leur rend tant de services.

Omer HEROUX

### L'actualité

#### King et Bennett

#### s'uniront-ils?

"On achète un chemin de fer; on bâtit un chemin de fer; on vend un chemin de fer".

Ainsi Paul-Emile Lamarche résumait-il l'histoire politique du Canada. Nous touchons, pour la première fois, au dernier chapitre: nous allons vendre, dans tous les sens du mot, un chemin de fer.

Quand sera-t-il écrit, cet ultime chapitre? Mystère. Mais ce qui est certain, c'est que l'intrigant quasi nonagénaire qui est lord Atholstan s'efforce d'en réunir les matériaux.

D'ailleurs, l'histoire — c'est excusable pour une personne de son âge — est possédée de la manie de se répéter, de radoter.

En 1916, on crut opportun de faire voter le prolongement du par-

lement; c'était, en réalité, pour couvrir le gouvernement d'un vote national et faire les élections de 1917 avec tous les atouts dans le jeu de ceux qui voulaient prendre l'assiette au beurre.

Le grand magicien du temps fut sir Clifford Sifton, habile entre tous les habiles, jusqu'à cultiver une surdité électorale, qui lui permettait de n'entendre que ce qui lui allait. Il eut, comme second, un libéral éminent, ami de cœur de M. Laurier, M. Guthrie, actuellement ministre de la Justice.

Quand le ministère fut formé, dans je ne sais plus quel hôtel new-yorkais, les initiés se demandèrent quel coup pouvait bien tenir en réserve le vieux sorcier. Le prétexte fut tout de suite étalé dans tous les journaux, introduit de gré ou de force dans tous les yeux et toutes les oreilles: sauver la démocratie en votant la conscription. M. Sifton n'avait pas eu la peine de trouver cela tout seul. Le gouvernement

américain avait demandé, pour fermer la porte à ses déserteurs, la conscription canadienne au gouvernement impérial et le gouvernement impérial avait fait part de cette requête au gouvernement canadien. Mais il s'agissait de profiter de cette occasion unique où les chiens rouges ou les loups bleus pactisaient, pour piller la bergerie. Et ce furent les 500 millions du Canadian National. On agita le drapeau, on hurla les chants de guerre à tue-tête, on souleva les pires préjugés de race et pendant qu'Anglo et Franco-Canadiens se déchaînaient et ne pensaient, les uns qu'à maudire l'Empire et les autres à l'exalter, on pick-pocketa leurs poches, on les chargea d'une dette qui a fait des petits depuis et se chiffre aujourd'hui par milliard. And the worst is yet to come.

Le théâtre est changé cette fois. Au lieu du Biltmore et de New-York, c'est le Savoy et Londres. L'amorce, la même: make the world safe for democracy — car jamais cette pauvre fille ne s'est si mal portée que depuis qu'on a cassé des millions de figures pour assurer sa survie. En réalité, il s'agit tout simplement de vendre un chemin de fer de fer de vendre le Canadian National, en adoptant des formules moins brutales, au C. P. R. De vendre l'actif et de garder pour nous tout le passif, de réaliser ce truc de magie qui consiste à mêler deux oeufs pourris pour en obtenir une omelette saoureuse.

Lord Atholstan est plus caduc que ne l'était M. Sifton, en 1917, et il ne peut se transporter sur des fleurs, mais on tire aujourd'hui très bien les ficelles par câbles transatlantiques ou même sans fil du tout. A Londres seront réunis la semaine prochaine les principaux acteurs: M. Bennett, M. King, M. Lapointe, M. Peacock, mandalé par M. Beatty, et sûrement quelques autres, dont un certain M. MacDonald, premier ministre britannique, qui est venu se reposer au Canada. Et enfin, l'ex-lieutenant de Sifton, M. Hugh Guthrie.

Avant les élections ontariennes, M. Bennett était intraitable. Il exigeait de rester premier ministre. Cette fois il a cinq bonnes raisons de mettre de l'eau dans son vin. Mais si M. Bennett a de l'eau dans son vin, M. King a du sucre dans le sang, il a perdu 50 livres en 12 mois. Il est donc fortement question que lui aussi s'efface pour prendre, comme le Devoir l'a annoncé, le fauteuil de lord de Meillon. Evidemment, le fait pour M. King et Lapointe, surtout Lapointe, de partir comme un fusil sans plaque pour Londres n'indique pas leur acceptation; mais elle révèle que l'appel qui les a précipités à travers l'Atlantique est venu de très haut et ne pouvait rester sans réponse.

Si les plans des unionistes se réalisent, M. Bennett restera, quel que temps, président du conseil, puis, lord Bessborough partit, il deviendrait, d'un coup, le premier gouverneur général canadien du Canada. M. Lapointe sera premier ministre et M. Lapointe sera second. Mais cela n'est pas du goût de M. King qui veut que M. Lapointe le remplace comme il s'en ouïrait, dans l'intimité, au Reform Club, la semaine dernière: "Nous prendrons le pouvoir aux prochaines élections, disait-il, et moi (il faisait allusion à sa maladie), je m'en irai et Lapointe sera premier ministre".

Que fera-t-on de M. Cardin? Il joue le Cincinnatus et, indifférent à la politique, laboure lui-même son champ, dit-on. Il est certain qu'on lui a réservé une niche importante; mais à supposer, ce qui n'est pas du tout sûr, que M. Lapointe consente à marcher, il ne s'ensuit pas que M. Cardin ferait de même. Le secret est l'atmosphère favorable à de pareilles combinaisons; aussi aurons-nous des démentis de tous les côtés. Nous ne disons pas, non plus, que le parti libéral accepte les propositions qui lui sont faites; mais il ne saurait nier qu'il les a entendues.

Et la raison, la belle raison, elle est toute trouvée: l'union des peuples à gouvernement démocratique contre la progression de la dictature. Qui peut soupçonner dans une telle enseigne préalable à fusionner deux chemins de fer aux frais des contribuables?

Paul ANGER

## Carnet d'un grincheux

— "Qu'est-ce que l'éloquence académique?" demande un écolier à son père. — C'est quand M. Houde parle à M. Monette."

Si l'on formait un cabinet d'union de tous ceux qui ne veulent pas d'un ministère unioniste, il n'y aurait pas assez de portefeuilles.

Au nom des monarchistes, nous protestons contre l'expression de M. Houde: "Vous êtes un royal bon à rien".

Vins d'Ontario, vins de France ont ceci de commun: ces derniers sont des vins, et l'on prétend des autres qu'ils en sont.

Riposte aimable du calme M. Monette au volcanique M. Houde: "Moi, je me suis fait une petite fortune avant d'entrer dans la politique. Vous, c'est différent". M. Monette, à ce qu'on dit, fut jadis briquetier. Il sait en tout cas placer ses briques.

Les chauffeurs d'autos particulières, à Londres, sont pour la plupart des snobs, dit un observateur anglais. Bien des

## Bloc-notes

### L'oeuvre du rural

M. Roger Grand, professeur à l'Ecole des Chartes, en France, et qui fut partie de la mission française au Canada, lors des fêtes de Jacques Cartier, a commencé de donner au *Figaro* une série d'articles sur ce qu'il appelle l'Enigme canadienne. Dans son premier article, M. Grand, après avoir écrit d'abord: "Je ne me donnerai le ridicule ni de découvrir une seconde fois le Canada, ni de m'essayer, avec ou après tant d'autres, à l'impossible description d'un voyage ou de festivités dont l'émotion constituait l'impondérable et intraduisible charme", signale que le "miracle canadien", est l'oeuvre du peuple rural. Il l'exprime ainsi: "La croisière n'a guère pris contact qu'avec les villes. Or, j'ai vu le fond du Canada français, le pivot de sa merveilleuse résistance à l'absorption, et à la campagne, dans l'âme et la vie de ces petites gens, de ces paysans qui, depuis trois siècles, ne viennent en ville que pour y faire leurs emplettes, passer contrat, vendre au marché ou chercher l'anneau des accordeuses... Le "miracle canadien", c'est là qu'il s'est accompli. Ce miracle inouï, qui, de dix mille Français, tout au plus, importés aux dix-septième et dix-huitième siècles, a produit cette nation de quelque cinq millions de Canadiens français, car, aux trois millions et demi qui peuplent le Dominion, il faut ajouter un million et demi d'émigrés dans les Etats voisins de la grande république américaine; qui a permis le maintien de la langue, des traditions, de la législation, malgré un siècle de coupeure absolue de la mère patrie, même de persécutions, et malgré une ambiance tout anglosaxonne. Si la France vit encore au Canada, c'est le paysan et le paysan seul, soutenu et dirigé par un clergé sorti de son sein, qui l'a maintenue au coeur de ces "paroisées" nées de l'effort tranquille, mais obstiné, d'une race qui a conquis sur la forêt le droit à la vie et au développement. C'est là qu'il faut aller déchiffrer l'énigme de cette âme canadienne moderne, infiniment complexe et, de loin, difficile à comprendre, pour nous, Français de France, qu'une éducation latine, amie de l'implacable logique, force au goût des idées simples et toutes faites".

Après avoir rappelé ce passage d'une lettre de Voltaire, écrivain en septembre 1762 au duc de Choiseul: "Je suis comme le public: j'aime beaucoup mieux la paix que le Canada et je crois que la France peut être heureuse sans Québec". M. Grand conclut son article en disant: "Il n'en est pas moins vrai, qu'on le veuille ou non, que, du point de vue non plus économique, mais social et racial, c'est le foyer rural qui a gardé le Canada français de l'américanisation en restant, silencieusement, mais imperturbablement, fidèle à ses origines". A ce que renferme ce premier article de M. Grand, on peut penser qu'il paraît devoir justement analyser la situation de notre groupe au Canada, son esprit et ses tendances. Il faut dire que, parmi les délégués, M. Grand est l'un de ceux qui ont le mieux cherché à voir clair dans notre province, pendant le trop court espace de temps qu'il y a passé.

M. Héroux nous invite depuis longtemps à renseigner les lecteurs du *Devoir* sur l'activité des laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences. Nous aurions manqué de l'occasion de le faire, si la publication de l'article demandé si sympathiquement, d'autant plus que nos collaborateurs immédiats et nos amis nous sollicitent avec instance de le faire.

Les laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences ont succédé, dans leur organisation actuelle, au laboratoire de chimie de la Faculté de Médecine. Celui-ci, fondé par le docteur Falarid, augmenté au prix de difficultés insoupçonnées du public par notre prédécesseur, le docteur Rivet et nous-même, avait atteint, en 1919, un beau développement. Les programmes actuels de chimie physiologique s'y donnaient presque intégralement. Des travaux pratiques fonctionnaient régulièrement pour les étudiants en médecine. Un noyau de bibliothèque chimique commençait de s'organiser; un important matériel de laboratoire permettait même d'entreprendre des recherches intéressantes. Bref, la direction de l'ancienne Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, plus riche de bonne volonté que d'argent, avait consenti des sacrifices pour faire de ces laboratoires, en médecine, de véritables laboratoires de chimie, pour les étudiants en chimie, figure de parent pauvre, au milieu de leurs confrères des Universités voisines.

En une nuit tout fut anéanti: c'est à peine si nous avons pu sauver de l'incendie de novembre 1919 quelques notes de cours et quelques volumes. Nos classeurs, remplis de documents variés et de coupures de journaux et revues; nos fichiers bourrés de notes recueillies depuis notre retour d'Europe en 1911, ainsi que les notes du premier séjour en France; les livres et les appareils acquis méthodiquement, au fur et à mesure des disponibilités financières de la Faculté de Médecine pendant plus de dix ans, tout fut la proie des flammes, ou endommagé par l'eau au point d'être inutilisable. Il fallait se remettre à l'oeuvre et tout recommencer.

Cette reconstruction, coïncidant avec la constitution de l'Université de Montréal en établissement autonome, seigneurie supérieure d'Université, les autorités de l'institution naissante décidèrent de créer une Faculté des Sciences et de réunir, sous une direction unique, l'ancien laboratoire de l'Ecole de Médecine et le nouveau laboratoire de chimie de la Faculté des Sciences pures.

En raison des études qu'il avait faites en Europe, de son expérience de l'enseignement des sciences et de son prestige, le R. P. Morin, de regrettable mémoire, était tout désigné pour prendre la direction du nouvel organisme qui, pendant quelques années, porta le nom de laboratoires de chimie

(1) Sciences physiques, chimiques et naturelles.

(2) On accusera peut-être l'auteur de cet article de commettre un angélisme. Nous nous sommes informés auprès de professeurs français qui nous ont exprimé l'opinion que le mot "département" pouvait s'employer dans le sens que nous lui donnons.

(3) Mathématiques, physique et chimie.

Georges BARIL, M.D.

Facultés susdites. Enfin, les disciplines de la Faculté, en matière d'enseignement de la chimie, sont les suivantes: chimie préparatoire aux études supérieures (niveau d'études égal à celui de la classe de philosophie de certains de nos collèges classiques, mais supérieur à celui des collèges qui ne sont pas encore entrés dans le mouvement); chimie du P. C. N. et du M.P.C.; chimie des certificats d'études supérieures de chimie générale (inorganique, organique et physique); chimie appliquée et chimie biologique; chimie physiologique aux étudiants des 1ère et 2ème années de Médecine et des 1ère et 2ème années de chirurgie dentaire. Au cours de l'année 1933-34, les élèves fréquentant les laboratoires se distribuaient comme suit:

P.C.N. (année pré-médicale) 45  
M.P.C. . . . . 13  
Chimie générale . . . . 15  
Chimie appliquée . . . . 6  
Chimie biologique . . . . 6  
Médecine, 1ère . . . . . 45  
Médecine, 2ème . . . . . 62  
Chirurgie dentaire, 1ère . . 17  
Chirurgie dentaire, 2ème . . 13  
Pré-Sciences et Pré-Optométrie . . . . . 19  
Total . . . . . 241

Dès avant 1920, notre tâche, soit comme sous-directeur ou directeur des laboratoires de chimie, ne s'est pas bornée à l'enseignement. Nous préoccuptions de l'avenir du département et de l'avancement des sciences dans notre province, nous avons cherché à créer des vocations scientifiques. Sept de nos collaborateurs actuels sont de nos anciens élèves. A quatre d'entre eux des bourses d'études de la Fondation Rockefeller ou de la Province de Québec ont permis d'aller se perfectionner à l'étranger, surtout en France et aux Etats-Unis. Ils y ont obtenu le grade de Docteur ès Sciences Physiques ou le diplôme de Docteur (avec mention "Sciences") de l'Université de Paris. En comptant les professeurs seniors, cela porte à 70 le pourcentage des professeurs de chimie qui ont étudié en France et en ont rapporté un grade ou un diplôme. Bref, le département de chimie est aujourd'hui solidement établi et peut envisager l'avenir avec confiance. Les étudiants y reçoivent une formation aussi soignée que le permet l'exiguïté des locaux et la surcharge de travail dont souffrent les professeurs.

Ceux d'entre les élèves qui appartiennent en propre à la Faculté des Sciences se recrutent dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire supérieur. Depuis plusieurs années déjà, les autorités de nos collèges classiques et les supérieurs de nos ordres religieux envoient à la Faculté des Sciences de jeunes prêtres ou de jeunes religieux et religieuses se préparer à l'enseignement de la chimie. Quant à l'élément laïque du personnel étudiant de la Faculté des Sciences, il se destine surtout à prendre des positions dans les laboratoires de recherches de l'Etat et dans ceux de la grande industrie auxquels les grands rendes services appréciables en raison de la formation qu'ils reçoivent pendant leurs études. Plusieurs des anciens élèves de la Faculté (religieux, prêtres ou laïques) ont enseigné ou enseignent la chimie à l'Université même ou dans ses Ecoles affiliées, dans les institutions d'enseignement secondaire, classiques ou autres, et dans les écoles primaires supérieures. La préparation aux carrières de l'enseignement est, à proprement parler, la première fin du département de chimie de la Faculté des Sciences; mais il se doit d'instruire également ceux qu'attire l'étude de la chimie et qui la pratique de cette science, et qui ne veulent pas ou ne peuvent pas poursuivre, antérieurement ou concurremment, des études professionnelles de médecine, de génie ou de pharmacie.

Georges BARIL, M.D.

La Faculté des Sciences

Son département de chimie

(Par le docteur Georges BARIL)

Nous donnons avec plaisir aujourd'hui une étude que nous attendions — l'auteur lui-même le rappelle — depuis assez longtemps, qui en complète et en amorce d'autres. Grâce à elles, nos lecteurs connaîtront mieux ce qui se fait et ce qui pourrait se faire à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal.

M. le Docteur Baril, directeur du département de chimie de cette Faculté, rappelle aujourd'hui ce qui s'est fait dans ce service. Dans la deuxième partie de son étude, il traitera particulièrement de la recherche et des possibilités de succès des étudiants.

M. Héroux nous invite depuis longtemps à renseigner les lecteurs du *Devoir* sur l'activité des laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences. Nous aurions manqué de l'occasion de le faire, si la publication de l'article demandé si sympathiquement, d'autant plus que nos collaborateurs immédiats et nos amis nous sollicitent avec instance de le faire.

Les laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences ont succédé, dans leur organisation actuelle, au laboratoire de chimie de la Faculté de Médecine. Celui-ci, fondé par le docteur Falarid, augmenté au prix de difficultés insoupçonnées du public par notre prédécesseur, le docteur Rivet et nous-même, avait atteint, en 1919, un beau développement. Les programmes actuels de chimie physiologique s'y donnaient presque intégralement. Des travaux pratiques fonctionnaient régulièrement pour les étudiants en médecine. Un noyau de bibliothèque chimique commençait de s'organiser; un important matériel de laboratoire permettait même d'entreprendre des recherches intéressantes. Bref, la direction de l'ancienne Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, plus riche de bonne volonté que d'argent, avait consenti des sacrifices pour faire de ces laboratoires, en médecine, de véritables laboratoires de chimie, pour les étudiants en chimie, figure de parent pauvre, au milieu de leurs confrères des Universités voisines.

En une nuit tout fut anéanti: c'est à peine si nous avons pu sauver de l'incendie de novembre 1919 quelques notes de cours et quelques volumes. Nos classeurs, remplis de documents variés et de coupures de journaux et revues; nos fichiers bourrés de notes recueillies depuis notre retour d'Europe en 1911, ainsi que les notes du premier séjour en France; les livres et les appareils acquis méthodiquement, au fur et à mesure des disponibilités financières de la Faculté de Médecine pendant plus de dix ans, tout fut la proie des flammes, ou endommagé par l'eau au point d'être inutilisable. Il fallait se remettre à l'oeuvre et tout recommencer.

Cette reconstruction, coïncidant avec la constitution de l'Université de Montréal en établissement autonome, seigneurie supérieure d'Université, les autorités de l'institution naissante décidèrent de créer une Faculté des Sciences et de réunir, sous une direction unique, l'ancien laboratoire de l'Ecole de Médecine et le nouveau laboratoire de chimie de la Faculté des Sciences pures.

En raison des études qu'il avait faites en Europe, de son expérience de l'enseignement des sciences et de son prestige, le R. P. Morin, de regrettable mémoire, était tout désigné pour prendre la direction du nouvel organisme qui, pendant quelques années, porta le nom de laboratoires de chimie

(1) Sciences physiques, chimiques et naturelles.

(2) On accusera peut-être l'auteur de cet article de commettre un angélisme. Nous nous sommes informés auprès de professeurs français qui nous ont exprimé l'opinion que le mot "département" pouvait s'employer dans le sens que nous lui donnons.

(3) Mathématiques, physique et chimie.

Georges BARIL, M.D.

Facultés susdites. Enfin, les disciplines de la Faculté, en matière d'enseignement de la chimie, sont les suivantes: chimie préparatoire aux études supérieures (niveau d'études égal à celui de la classe de philosophie de certains de nos collèges classiques, mais supérieur à celui des collèges qui ne sont pas encore entrés dans le mouvement); chimie du P. C. N. et du M.P.C.; chimie des certificats d'études supérieures de chimie générale (inorganique, organique et physique); chimie appliquée et chimie biologique; chimie physiologique aux étudiants des 1ère et 2ème années de Médecine et des 1ère et 2ème années de chirurgie dentaire. Au cours de l'année 1933-34, les élèves fréquentant les laboratoires se distribuaient comme suit:

P.C.N. (année pré-médicale) 45  
M.P.C. . . . . 13  
Chimie générale . . . . 15  
Chimie appliquée . . . . 6  
Chimie biologique . . . . 6  
Médecine, 1ère . . . . . 45  
Médecine, 2ème . . . . . 62  
Chirurgie dentaire, 1ère . . 17  
Chirurgie dentaire, 2ème . . 13  
Pré-Sciences et Pré-Optométrie . . . . . 19  
Total . . . . . 241

Dès avant 1920, notre tâche, soit comme sous-directeur ou directeur des laboratoires de chimie, ne s'est pas bornée à l'enseignement. Nous préoccuptions de l'avenir du département et de l'avancement des sciences dans notre province, nous avons cherché à créer des vocations scientifiques. Sept de nos collaborateurs actuels sont de nos anciens élèves. A quatre d'entre eux des bourses d'études de la Fondation Rockefeller ou de la Province de Québec ont permis d'aller se perfectionner à l'étranger, surtout en France et aux Etats-Unis. Ils y ont obtenu le grade de Docteur ès Sciences Physiques ou le diplôme de Docteur (avec mention "Sciences") de l'Université de Paris. En comptant les professeurs seniors, cela porte à 70 le pourcentage des professeurs de chimie qui ont étudié en France et en ont rapporté un grade ou un diplôme. Bref, le département de chimie est aujourd'hui solidement établi et peut envisager l'avenir avec confiance. Les étudiants y reçoivent une formation aussi soignée que le permet l'exiguïté des locaux et la surcharge de travail dont souffrent les professeurs.

Ceux d'entre les élèves qui appartiennent en propre à la Faculté des Sciences se recrutent dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement primaire supérieur. Depuis plusieurs années déjà, les autorités de nos collèges classiques et les supérieurs de nos ordres religieux envoient à la Faculté des Sciences de jeunes prêtres ou de jeunes religieux et religieuses se préparer à l'enseignement de la chimie. Quant à l'élément laïque du personnel étudiant de la Faculté des Sciences, il se destine surtout à prendre des positions dans les laboratoires de recherches de l'Etat et dans ceux de la grande industrie auxquels les grands rendes services appréciables en raison de la formation qu'ils reçoivent pendant leurs études. Plusieurs des anciens élèves de la Faculté (religieux, prêtres ou laïques) ont enseigné ou enseignent la chimie à l'Université même ou dans ses Ecoles affiliées, dans les institutions d'enseignement secondaire, classiques ou autres, et dans les écoles primaires supérieures. La préparation aux carrières de l'enseignement est, à proprement parler, la première fin du département de chimie de la Faculté des Sciences; mais il se doit d'instruire également ceux qu'attire l'étude de la chimie et qui la pratique de cette science, et qui ne veulent pas ou ne peuvent pas poursuivre, antérieurement ou concurremment, des études professionnelles de médecine, de génie ou de pharmacie.

Georges BARIL, M.D.

La Faculté des Sciences

Son département de chimie

(Par le docteur Georges BARIL)

Nous donnons avec plaisir aujourd'hui une étude que nous attendions — l'auteur lui-même le rappelle — depuis assez longtemps, qui en complète et en amorce d'autres. Grâce à elles, nos lecteurs connaîtront mieux ce qui se fait et ce qui pourrait se faire à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal.

M. le Docteur Baril, directeur du département de chimie de cette Faculté, rappelle aujourd'hui ce qui s'est fait dans ce service. Dans la deuxième partie de son étude, il traitera particulièrement de la recherche et des possibilités de succès des étudiants.

M. Héroux nous invite depuis longtemps à renseigner les lecteurs du *Devoir* sur l'activité des laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences. Nous aurions manqué de l'occasion de le faire, si la publication de l'article demandé si sympathiquement, d'autant plus que nos collaborateurs immédiats et nos amis nous sollicitent avec instance de le faire.

Les laboratoires de chimie de la Faculté des Sciences ont succédé, dans leur organisation actuelle, au laboratoire de chimie de la Faculté de Médecine. Celui-ci, fondé par le docteur Falarid, augmenté au prix de difficultés insoupçonnées du public par notre prédécesseur, le docteur Rivet et nous-même, avait atteint, en 1919, un beau développement. Les programmes actuels de chimie physiologique s'y donnaient presque intégralement. Des travaux pratiques fonctionnaient régulièrement pour les étudiants en médecine. Un noyau de bibliothèque chimique commençait de s'organiser; un important matériel de laboratoire permettait même d'entreprendre des recherches intéressantes. Bref, la direction de l'ancienne Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, plus riche de bonne volonté que d'argent, avait consenti des sacrifices pour faire de ces laboratoires, en médecine, de véritables laboratoires de chimie, pour les étudiants en chimie, figure de parent pauvre, au milieu de leurs confrères des Universités voisines.

En une nuit tout fut anéanti: c'est à peine si nous avons pu sauver de l'incendie de novembre 1919 quelques notes de cours et quelques volumes. Nos classeurs, remplis de documents variés et de coupures de journaux et revues; nos fichiers bourrés de notes recueillies depuis notre retour d'Europe en 1911, ainsi que les notes du premier séjour en France; les livres et les appareils acquis méthodiquement, au fur et à mesure des disponibilités financières de la Faculté de Médecine pendant plus de dix ans, tout fut la proie des flammes, ou endommagé par l'eau au point d'être inutilisable. Il fallait se remettre à l'oeuvre et tout recommencer.

Cette reconstruction, coïncidant avec la constitution de l'Université de Montréal en établissement autonome, seigneurie supérieure d'Université, les autorités de l'institution naissante décidèrent de créer une Faculté des Sciences et de réunir, sous une direction unique, l'ancien laboratoire de l'Ecole de Médecine et le nouveau laboratoire de chimie de la Faculté des Sciences pures.

## Le banquet de l'Union des propriétaires

**M. Savignac affirme que l'impôt foncier ne sera pas augmenté — On a trop tardé, dit M. Bouchard, à répartir sur un plus grand nombre le fardeau des impôts — Le bien de la province, c'est la préservation de la petite propriété, déclare M. Duplessis**

Un banquet qui réunissait plusieurs centaines de convives a marqué, hier soir, à l'hôtel de la Place-Viger, la clôture du deuxième congrès annuel de l'Union des propriétaires de la province de Québec. M. Emery Sauvée, président de l'Union, se trouvait au milieu d'une nombreuse table d'honneur.

Après le dessert, la série des discours s'est poursuivie tout au long de la soirée, sous une question de fait qui passe minuit.

Les orateurs ont été M. Emery Sauvée, qui a souhaité la bienvenue aux convives et présenté les autres qui ont été invités à prendre la parole, le notaire F.-S. Mackay, M. J.-M. Savignac, président du comité exécutif de Montréal, et représentant le maire; monsieur T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée législative de Québec; monsieur Maurice Duplessis, chef de l'opposition à Québec; M. Paul Mercier, député de Saint-Henri aux Communes; MM. Philias Paré et H. J. Magor, présidents respectivement de la Chambre de Commerce et du Board of Trade; M. Dansereau, échevin de Verdun et représentant de l'Association des marchands détaillants; M. Désiré Desbois, avocat de l'Union; M. le notaire Melancon, de Verdun; le Dr Lord, de Granby; M. Ferland, maire de Verdun; M. Hervé Roch, avocat.

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, avait accepté d'être de la fête. A la dernière minute, il adressait une lettre à M. Emery Sauvée pour lui dire que "la fatigue d'une rude journée et un violent mal de tête" étaient les seules causes de son absence. M. Sauvée a donné lecture de la lettre de M. Houde.

Nous résumons les discours de la soirée.

### M. F.-S. Mackay

En proposant la santé des gouvernements fédéral, provincial et municipaux, il passe en revue, sommairement, le va et vient de la situation économique du pays. La question du chômage, particulièrement sous son aspect de l'aide aux chômeurs, retient son attention.

Il note que les municipalités sont de moins en moins en mesure de pratiquer cette aide. Les gouvernements fédéral et provincial devront y voir.

M. Mackay fait aussi la revue des questions que les congressistes ont été appelés à examiner depuis deux jours.

Il insiste sur l'importance de quelques-uns des vœux qui ont été adoptés par le congrès, notamment ceux qui indiquent aux administrations municipales où elles devraient chercher de nouvelles sources de revenus. Dans les circonstances actuelles, dit-il, les gouvernements doivent prendre l'argent où il se trouve. Les administrations municipales ne doivent plus compter que sur l'impôt foncier. Les propriétaires immobiliers

ne sauraient assumer un fardeau plus lourd que celui dont ils sont déjà chargés.

### M. J.-M. Savignac

En l'absence du maire, retenu ailleurs par "la fatigue d'une rude journée et un violent mal de tête", c'est le président du comité exécutif qui répond au nom de la ville de Montréal.

La situation financière de la métropole, dit-il, n'est pas brillante à l'heure actuelle. Il s'agit de combler d'abord un déficit d'administration formidable et ensuite de faire face à une énorme dépense pour le secours des chômeurs.

L'Union des Lignes de propriétaires est d'avis que ce secours doit incomber non plus aux administrations municipales mais aux autres gouvernements. M. Savignac est heureux. La ville de Montréal, par exemple, ne peut plus faire face à la situation.

M. Savignac rappelle à ses auditeurs, des propriétaires immobiliers, que le maire Houde leur a dit mardi que la taxe foncière ne serait pas augmentée à Montréal. Mais il n'en reste pas moins que la ville doit se trouver de nouvelles ressources. Il a été question d'impôt municipal sur le revenu, d'impôt sur le salaire, de "quelque chose sur les créances hypothécaires". M. Savignac ne veut rien prédire à ce sujet si ce n'est que l'impôt foncier ne sera pas augmenté à Montréal.

### M. T.-D. Bouchard

Celui-ci répond à la Santé de la province de Québec.

De la prospérité des propriétaires fonciers, dit-il, dépend celle des administrations municipales provinciales et fédérales. Mais ce sont les administrations municipales qui sont le plus près des administrés. Il est malheureux que ceux-ci aient été si longtemps sans organisation pour voir à la protection de leurs propres intérêts. C'est précisément l'un de nos grands défauts que d'avoir été dans le passé trop individualistes. Pour n'avoir pas été organisée dans le passé la classe des propriétaires est appelée aujourd'hui à payer pour les erreurs qui ont été commises.

Nous avons trop tardé à répartir sur un plus grand nombre le fardeau des impôts. C'est un mal qu'il faut pallier et corriger au plus tôt.

A Saint-Hyacinthe un mouvement en ce sens existe déjà depuis plusieurs années. On s'est efforcé de soulager le propriétaire. On a imaginé par exemple une taxe de travail de 82 par tête pour toute personne qui gagne sa vie à Saint-Hyacinthe, sans payer d'autre taxe à la ville. Cet impôt n'est-il pas juste et équitable?

Saint-Hyacinthe a encore imposé les usagers de l'électricité, au taux de vingt-cinq cents par mois. Cette taxe rapporte à la ville de Saint-Hyacinthe 80,000 par an. Combien pareille taxe ne rapporterait-elle pas à Montréal?

Autre taxe que Saint-Hyacinthe a imaginée pour soulager le propriétaire foncier et aider en même temps tous les citoyens: une taxe annuelle de 85 sur chaque appareil téléphonique.

En multipliant ainsi les petites taxes, Saint-Hyacinthe est parvenu à ne pas compter sur la taxe foncière pour plus d'un tiers dans l'équilibre de son budget. Pourquoi Montréal n'a-t-il pas recours à de semblables moyens? Les administrateurs élus de Saint-Hyacinthe l'ont fait et ont à redouter la colère des électeurs.

Les administrations publiques doivent, sans doute, dans les circonstances actuelles, s'efforcer de procurer de nouveaux revenus mais aussi à restreindre les dépenses. La chose publique doit être administrée avec la même scrupuleuse honnêteté que n'importe quelle entreprise privée.

Un homme qui ne peut gagner 10,000 comme employé dans une entreprise privée n'a pas le droit de s'attendre à un traitement de 20,000 simplement parce qu'il est fonctionnaire dans une administration publique.

### M. Maurice Duplessis

Le chef du parti conservateur provincial est également appelé à répondre à la santé de la province. Le bien de la province, dit-il, c'est la préservation de la petite propriété, facteur de stabilité et de progrès, rempart contre le communisme et contre le bolchevisme.

"Nous vivons sous une constitution fédérative qui répartit les pouvoirs entre les diverses administrations. Mais la répartition est-elle bien faite?"

La grande cause du mal dont nous souffrons c'est la concentration de la richesse entre les mains d'un petit nombre, conséquence des mesures législatives votées par nos divers pouvoirs. Pour maintenir le bon ordre public et social il faut

que les lois protègent au contraire la petite propriété.

A la prochaine conférence inter-provinciale, convoquée pour prochainement à Ottawa, il faudra trouver le moyen de mieux répartir le droit de taxer.

Un mal dont nous souffrons encore, véritable chance de la paix sociale, c'est l'abus des exemptions de taxes. Et ce sont les petits propriétaires qui sont obligés d'assumer les fardeaux dont on décharge les gros.

Un problème dont il faut trouver la solution au plus tôt, c'est celui de la distribution de l'électricité.

La petite propriété est facteur de paix sociale, chez nous surtout. La petite propriété est pour ainsi dire la seule chose qui nous reste. Pour son maintien, la collaboration de tous est nécessaire.

### M. Paul Mercier

Le député de Saint-Henri se dit surpris, faisant partie de l'opposition à Ottawa, d'être appelé à répondre à la santé du gouvernement fédéral. Il croit plutôt que c'est à titre de député d'une circonscription ouvrière où les petits propriétaires sont nombreux qu'il est appelé à parler. Des maux dont souffrent ces petits, il est à même de se rendre compte.

Le principal de ces maux, c'est ainsi que l'a indiqué M. Duplessis, la mauvaise répartition des impôts. Pour remédier à cela le fédéral aura sa grande part à jouer. Car le chômage ne prendra fin que si la roue de l'industrie se remet à marcher, si l'industrie du bâtiment se remet à vivre.

M. Mercier, qui a visité l'été dernier quelques régions de colonisation de l'Abitibi, dit qu'il s'est rendu compte que le retour à la terre peut-être un moyen de sortir du marasme où se trouve actuellement notre pays. Mais pour que le retour à la terre donne des résultats il faut l'organiser convenablement. De plus, il faut mettre fin à l'exode des campagnes vers les villes.

### M. Philéas Paré

Celui-ci est président de la Chambre de Commerce. Cette association est toujours prête à prendre en considération les justes demandes de la Ligue des propriétaires, à coopérer avec ses membres.

### M.-J. Magor

Le président du Board of Trade dit quelques mots. Lui aussi considère qu'il doit y avoir une juste répartition des taxes et des impôts entre le fédéral, le provincial et le municipal. Le contribuable doit le comprendre et se rappeler que c'est lui qui doit acquiescer, directement ou indirectement, tous les impôts. A tout impôt doit correspondre un service rendu au contribuable. Chacun a donc intérêt à voir à ce que le produit d'impôts bien répartis soit convenablement employé.

### M. Dansereau

Echevin de Verdun et de l'Association des marchands détaillants, M. Dansereau exprime l'espoir que les administrations municipales ne chercheront pas à taxer davantage le petit marchand qui a déjà assez de lutter contre la concurrence des chaînes de magasins et des grandes entreprises commerciales.

Il se prononce en faveur de l'établissement d'un impôt municipal sur le revenu. Il dit que la ville de Verdun, qu'il représente, n'est plus en mesure de payer des secours de chômage.

### M. Désiré Desbois

En proposant la santé de l'Union des ligues de propriétaires, il exprime l'espoir que toutes les ligues de propriétaires se rallieront bientôt à l'Union. Ce groupement, dit-il, est plus nécessaire que jamais.

Le contribuable foncier de Montréal, dit M. Desbois, a le bonheur aujourd'hui d'acquiescer quatorze taxes différentes. Il les énumère. Le propriétaire de Montréal est écrasé sous le poids des impôts. Il faut au plus tôt améliorer son sort.

M. Desbois est d'avis que les gouvernements doivent aller chercher l'argent chez ceux entre les mains de qui il se trouve, les porteurs d'obligations, les créanciers hypothécaires. La dette du chômage n'est pas celle des propriétaires, mais celle de la société en général.

### Autres discours

Les derniers discours ont été prononcés par le notaire Melancon, le Dr W. Lord, de Granby, M. Ferland, maire de Verdun, M. Hervé Roch, avocat, de Montréal.

## A la chorale St-Vincent de Paul de Montréal

### REELECTION DES OFFICIERS

La chorale Saint-Vincent de Paul de Montréal vient de réélire son conseil de l'an dernier, le seul nouveau membre qui y figure étant M. U. Landreville, bibliothécaire. Le conseil se trouve dès lors ainsi constitué: président, M. Paul Germain; 1er vice-président, M. Alph. Lambert; 2ème vice-président, M. P. Choquette; trésorier, M. Max. Malo; secrétaire, M. Léopold Lajeunesse; 1er conseiller, M. Lionel Lambert; 2ème conseiller, M. Henri Picotte. Bibliothécaire, M. U. Landreville.

L'annonciateur de la chorale est M. l'abbé H. Coron, desservant de la paroisse; l'organiste, Mlle L.-M. Noël et le maître de chapelle, M. Edouard Biron.

## Chez les Hongrois

150 ÉCOLIERS DE LA PAROISSE ST-EDOUARD ASSISTERONT À L'HEURE SAINTE, DEMAIN SOIR, À L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-HONGROIS

Demain soir, à 7 h. 30, 150 petits croisés de la paroisse St-Edouard, assisteront à l'Heure sainte, à l'Église Notre-Dame des Hongrois, 3546 Saint-Laurent, dont le curé est M. l'abbé Gaboury.

Ce pèlerinage, dû à l'initiative de M. le curé Chartier et du directeur de l'école, le R. F. Denis, a été précédé d'une neuvaine pour le succès de la paroisse catholique hongroise.

M. l'abbé Gaboury invite tous les amis de l'œuvre hongroise à la cérémonie de demain soir.

## La ligue des jeunes réformistes

**Au premier plan, l'action politique, indépendante des partis — L'avenir sera ce que nous l'aurons fait — Nous sommes la terre prête pour la semence — Le travail féminin — Appel à la jeunesse — Les projets de la nouvelle association**

La Ligue des Jeunes Réformistes a tenu sa première assemblée hier soir, au 7982 rue Saint-Hubert. Les orateurs ont exposé divers points du programme de cette organisation. Le président de la réunion, M. Charlemagne Boicier, a d'abord exposé brièvement l'objet de l'association. Une poignée de jeunes a élaboré un programme de protection; ils veulent élever la voix pour réclamer ce à quoi ils ont droit, pour forcer les autorités à se préoccuper davantage de la jeunesse qui est dans l'abandon.

M. Fernand Lacroix a été le premier orateur. Partout, dit-il, on parle de la jeunesse, mais passé les discours il ne reste rien; sur le plan concret, rien n'a été fait. On nous dit de croire à la prospérité, d'attendre, attendons, oui, mais nous nous endormons pas. Depuis trois ans une partie de la population vit des secours de l'État. Les emprunts contractés pour payer ces secours, c'est nous les jeunes, nous avons droit de nous intéresser à la politique, malheureusement nous ne le faisons pas.

C'est notre devoir de nous servir les coudes, de nous aider, et c'est le seul moyen d'être écoutés et de réussir. Notre société se divise en deux groupes: ceux qui ont grandi avec le désir d'augmenter au jour le jour leurs connaissances, les autres chez qui la routine a détruit la vie intellectuelle. C'est l'éducation qui est responsable de cette dégénérescence. Nous voulons donner à ces gens l'occasion d'affirmer leur personnalité.

Au premier plan, nous plaçons l'action, faute de quoi il est inutile d'entreprendre quoi que ce soit. A Montréal nous vivons isolés à un moment où nous devrions faire corps pour conserver ce que nous avons et acquiescer ce qui nous manque. L'ennui nous ronge, les jours sont tous pareils et à la fin de l'année nous n'avons rien fait.

Nous voulons faire de l'action politique, économique, sociale, littéraire même. Nous sommes écrasés par des capitaux étrangers, et nous sommes un peuple satisfait, un peuple de commis, contents quand on leur donne un morceau à grignoter. Et nous ne faisons rien. Exemple: la Société Saint-Jean-Baptiste est fondée depuis cent ans et son but était de revendiquer nos droits; elle revendique encore nos droits. Ce n'est pas avec ce système timide et poli que nous serons respectés chez nous. Des droits, ça ne se revendique pas, lorsqu'on est obligé de le faire c'est un indice de faiblesse.

Nous voulons hausser le niveau intellectuel de notre peuple. Nous sommes un groupe de jeunes relativement instruits, qui croyons qu'un diplôme est un brevet d'ignorance lorsqu'on s'en tient là. Nous voulons grouper des représentants de toutes les classes de la société; nos cadres seront souples mais durs à la fois. Nous voulons des gens sincères. Notre action sera détachée des partis politiques, indépendante, et nous forcerons les politiciens à s'occuper de nous.

### C'est le présent qui compte

On nous dit: l'avenir est à vous. L'avenir n'existe pas, c'est le présent seul qui compte: l'avenir sera ce que nous l'aurons fait, mieux vaut s'y prendre trop tôt que trop tard. Nous aurons de dures années à vivre: celles que nous vivons ne sont pas gaies. Vivons ensemble, c'est par l'union seulement que nous pourrions réussir à réaliser ce que nous désirons; c'est ce qui a manqué aux Jeunes Canada, mouvement avec lequel nous sympathisons pleinement. Il nous faut faire possible mais nous n'avons pas le public l'appui qui leur aurait été nécessaire. Nous voulons former un groupe nombreux dans l'action d'un tel tous les membres prendront une part active.

### M. Roger Provost

M. Roger Provost parle ensuite. Le premier devoir du nouveau groupe, ce sera d'aller à la conquête de réformes depuis trop longtemps attendues. Au nom de l'Intérêt social les jeunes veulent secouer l'inertie et dénoncer les erreurs de la démagogie. On nous dit: l'avenir appartient aux chimériques paroles; et un jour nous-mêmes, les temps grisés nous verrons une autre jeunesse et lui dirons: l'avenir nous appartient. Pour avoir l'avenir il faut nous emparer du présent. Nous sommes un élément social qui ne veut pas être méconnu.

Nous demandons à ceux qui composent l'élite d'éclairer une jeunesse anxieuse de savoir, heureuse de se dévouer; nous disons à cette élite — professionnels, journalistes, ouvriers mêmes: Voyez, nous sommes la terre prête pour la semence. Nous possédons une éducation théorique et sommes anxieux d'appliquer dans la vie réelle les abs-

tractions de nos crânes d'étudiants. Nous voulons rectifier chez les jeunes les notions du patriotisme. On a semblé croire que lorsque notre religion, notre langue, nos droits sont respectés, la race est sauvée: erreur. Il faut restaurer les valeurs morales, intellectuelles, économiques. Nous voulons apprendre d'abord et enseigner ensuite au peuple les richesses, les ressources de notre pays, afin que lorsqu'on viendra dire au peuple que notre avenir dépend de l'agriculture il le comprenne. L'orateur note que la nouvelle ligue veut s'intéresser particulièrement à la classe agricole et à la classe ouvrière; il parle de la nécessité de revenir aux corporations, à l'organisation professionnelle, des abus du capital et du travail dus au régime de concurrence illimitée.

Nous lançons un pressant appel à toute la jeunesse canadienne; nous voulons faire comprendre au jeune qu'il ne doit pas être un homme de parti dans le sens étroit du mot; qu'il ne faut pas non plus vivre dans l'indifférence de la chose publique mais qu'il faut de très bonne heure suivre avec intérêt les affaires de son pays.

### Le travail féminin

M. Roland Gagnon a parlé du grave problème du travail féminin. Voici les grandes lignes de son allocution. Les jeunes sont privés de leur droit au travail et livrés à la démolition la plus complète; les pères de familles sont désemparés et ne peuvent plus trouver de travail; et les femmes et les jeunes filles travaillent. C'est une pratique dangereuse que le travail féminin. Il faut tenir compte du fait qu'actuellement toute jeune fille dont les parents ne sont pas riches a droit de travailler pour gagner sa vie et aider sa famille; de même pour les veuves.

Mais c'est quand même un désastre pour la société. L'orateur expose les désavantages que comporte le travail de la femme au point de vue de sa santé, et pour la société du fait que le travail des jeunes filles prépare une génération de mères épuisées; il signale les dangers auxquels les jeunes filles qui travaillent en dehors de leur foyer sont exposées, et un autre grand méfait du travail de la femme: l'abaissement des salaires.

### Appel à la jeunesse

M. Hubert Boyer a dit ensuite quelques mots sur la situation de la jeunesse. Un grand nombre de jeunes ne sont pas sérieux et perdent leur temps, mais il y a, par contre, une jeunesse éprise d'idéal et libre. C'est à toute cette jeunesse, dans l'importe quelle catégorie de la société qu'elle soit que la Ligue des Jeunes réformistes lance un appel. Elle demande aussi à ses amis le conseil de leur expérience.

M. Maurice D'Auteuil a été le dernier orateur. Les mouvements de jeunesse entrepris dans notre province, dit-il, ont manqué d'unité, de cohésion, d'organisation. Les jeunes n'ont pas la situation à laquelle leur donne droit le fait que demain ils devront payer les dettes contractées aujourd'hui. Les jeunes d'aujourd'hui lorsqu'ils sortent de l'école, du collège ou de l'université, on leur dit: maintenant débrouille-toi. Nous nous réunissons pour faire comprendre à nos aînés qu'ils ne nous ont pas formés pour la vie qu'ils nous offrent.

Nous voulons éveiller la conscience des jeunes, les faire fraterniser, faire jaillir ensuite la doctrine qui les satisfait. Les jeunes veulent avoir une part d'influence politique correspondante à leur importance numérique. La Ligue des Jeunes réformistes divisera le travail à faire entre ses membres. Il y aura des sections d'étude, des organisations d'orateurs, d'autres qui seront chargées d'agir par la presse, etc. Elle veut arriver à être assez puissante pour imposer à ceux qui nous gouvernent la volonté de la jeunesse d'aujourd'hui.

Après la réunion un bon nombre des assistants ont donné leur nom comme adhérents à la nouvelle organisation.

**Avez-vous besoin de bons livres?**

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOUR 1241\*).

### M. Roger Provost

M. Roger Provost parle ensuite. Le premier devoir du nouveau groupe, ce sera d'aller à la conquête de réformes depuis trop longtemps attendues. Au nom de l'Intérêt social les jeunes veulent secouer l'inertie et dénoncer les erreurs de la démagogie. On nous dit: l'avenir appartient aux chimériques paroles; et un jour nous-mêmes, les temps grisés nous verrons une autre jeunesse et lui dirons: l'avenir nous appartient. Pour avoir l'avenir il faut nous emparer du présent. Nous sommes un élément social qui ne veut pas être méconnu.

Nous demandons à ceux qui composent l'élite d'éclairer une jeunesse anxieuse de savoir, heureuse de se dévouer; nous disons à cette élite — professionnels, journalistes, ouvriers mêmes: Voyez, nous sommes la terre prête pour la semence. Nous possédons une éducation théorique et sommes anxieux d'appliquer dans la vie réelle les abs-

## EXIGEZ LE CIGARE

# Revelation 10c

Puritanos

L. C. GROTHE LIMITEE — Maison canadienne et indépendante

## Taxes municipales

### Mémoire de l'échevin de Mont-Royal

M. Léo J. McKenna, échevin du quartier Mont-Royal, a soumis hier soir, à M. Honoré Parent, un mémoire sur les projets de taxes municipales qu'il préconise.

Voici ses suggestions:

Aucune augmentation de la taxe foncière; aucune taxe sur les loyers de moins de \$50. Il demande la classification des commerces pour l'imposition de la taxe d'affaires, de façon à taxer chaque commerce. Ainsi le pharmacien qui vend des articles de pharmacie, de toilette, de sport, paierait trois taxes, soit la taxe sur le commerce de pharmacie, la taxe sur le commerce de toilette, et la taxe sur le commerce de sport. Il en serait de même pour les nombreux commerces tenus par les grands magasins à ravons.

M. McKenna suggère aussi un impôt de 2% sur les salaires. Il voudrait de taxer les magasins de la Commission des liquors.

M. McKenna dit que la ville de Montréal devrait mettre Ottawa en demeure de terminer les travaux de la gare terminale à Montréal: de payer 81,000,000 par année à la ville. Il suggère le partage du produit de l'impôt sur la gazoline, entre Québec et Montréal, sur les autos de Montréal ainsi qu'un partage plus équitable du produit de la taxe d'amusements.

Enfin M. McKenna réclame une contribution de taxes plus élevée de la part de la M.L.H. de P. de la Bell Telephone et de la M. T. Co.

## Faits divers

### 200 arrestations

Les multiples descentes de la police hier dans les maisons de paris a amené l'arrestation de près de 200 personnes. Il y avait jusqu'à 50 personnes au même endroit. Les personnes arrêtées furent ensuite relâchées sur caution de \$100.00; les tenanciers des maisons, sur caution de \$75.

### Vois dans deux banques

Sous la pointe du revolver un voleur s'est emparé à la succursale de la Banque de Montréal, 430 rue Sherbrooke et Giv. de la somme de \$2000, et un autre voleur s'est saisi de la somme de \$1000, environ à la succursale de la Banque Canadienne Nationale, no 1298, est, rue Beaubien.

### Tu à Saint-Sulpice

Saint-Sulpice, 4 — Une auto conduite par un nommé Tessier, a tué instantanément, à 1 h. ce matin, dans le village de Saint-Sulpice, M. N. Auclair, âgé de 50 ans. La victime eut le crâne fracturé et la jambe droite cassée. Lorsque l'accident est survenu, M. Auclair descendait de l'auto qui venait de ramener de Montréal. En mettant le pied dans la rue, il fut happé par l'auto de M. Tessier, de la rue Darling, Montréal. Il y aura enquête du coroner aujourd'hui.

### 18 mois de prison

Sudbury, Ont., 4 (S. P. C.) — Trouvé coupable de l'accusation d'homicide involontaire, à la suite de la mort de son frère, Etienne Raymond est condamné à 18 mois de prison. C'est au cours d'une rixe, subséquente à mout libations, qu'Etienne frappa son frère Alexandre si fort qu'il le tua.

### Alambics saisis

Québec, 4. (S.P.C.) — Au cours des deux derniers mois, une trentaine d'alambics ont été saisis par les officiers de la Gendarmerie royale du Canada, qui font la pa-

trouille dans le district de Québec. Plusieurs personnes ont été condamnées pour avoir été trouvées en possession de ces appareils. Pratiquement, les policiers sont à faire une enquête dans une localité, près de Québec, où, paraît-il, un appareil d'une capacité de plusieurs centaines de gallons fonctionne régulièrement.

### La contrebande

Québec, 4. (S.P.C.) — Avec l'approche de l'hiver, les contrebandiers semblent vouloir redoubler leurs activités et diriger vers les grands centres des cargaisons aussi nombreuses que possible avant la fermeture des routes ou l'apparition des glaces sur le Saint-Laurent. Des saisies effectuées récemment dans le bas du fleuve indiquent bien que les *Rum Runners* sont décidés à faire tout en leur pouvoir pour forcer le solide barrage qui leur est opposé par les officiers de la Gendarmerie royale. D'ici la fin de novembre, toutes les patrouilles stationnées dans le bas du fleuve demeureront doubles.

## La tuberculose pulmonaire de l'enfant

### LES COURS DU DOCTEUR TURPIN

Le docteur Raymond Turpin, conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien, a inauguré hier soir la série de ses conférences sur la tuberculose pulmonaire de l'enfant.

Présent par le docteur Téléphore Parizeau, doyen de la Faculté de médecine, qui a fait observer que nous mettons en pratique depuis plusieurs années déjà les enseignements des docteurs Calmette et Sergent, entre autres, M. Turpin a tout d'abord exposé les méfaits de la tuberculose, ses ravages parmi l'élément jeune d'une nation. A l'heure présente, les ravages de la tuberculose sont en régression dans les divers pays du monde et la lutte devient de plus en plus encourageante, parce qu'elle commence à porter de beaux fruits.

La prochaine conférence de M. Turpin aura lieu vendredi soir à l'Université. Il traitera du terrain tuberculeux. Entrée libre.

### "Visions du Labrador"

(Par Louis-Philippe CÔTÉ)

L'éditeur Albert Lévesque inaugure, l'an dernier, une nouvelle série d'un à propos remarquable: *L'âme canadienne*. Le premier volume de cette série prometteuse fut l'ouvrage de M. Adolphe Nantel, *A la hache*, récit de mœurs de nos hommes de chantiers qui a obtenu un vif succès de librairie.

M. Louis-Philippe Côté, auteur d'une brochure sensationnelle, *L'Esclavage au royaume du Saguenay*, et actuellement, organisateur général de la section des bûcherons, pour l'U.C.C., vient d'enrichir la série des Editions Lévesque d'un second volume intitulé: *Visions du Labrador*.

Cet ouvrage, écrit par un homme d'une longue expérience au sein des pêcheurs de la Côte-Nord canadienne, nous révèle la vie et les mœurs de "l'Homme du Labrador", des "Bêtes du Labrador", et de "l'Homme de Dieu au Labrador".

Les scènes pittoresques de ce petit volume de 176 pages (orné d'une carte géographique en couleurs, qui aide le lecteur à suivre les descriptions de l'écrivain) reconstituent fidèlement la vie de nos pêcheurs du golfe et initient leurs frères du Québec à mieux comprendre et apprécier leurs efforts.

Ce volume se vend au Edit. Alb. Lévesque, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties, \$0.75 l'ex., ainsi que chez l'auteur, M. Louis-Philippe Côté, Matane, Comté de Matane.

# SUPERIEUR...

COMME VALEUR CALORIQUE...

COMME VALEUR MONETAIRE...

COMME VALEUR DE CONFORT...



CHÉZ VOTRE MARCHAND OU DIRECTEMENT — MARquette 6221

**NOS SERVICES**  
DIRECTION DE FUNÉRAILLES  
SALONS MORTUAIRES  
ASSURANCE FUNÉRAIRE  
AMBULANCES PRIVÉES

**La Société Coopérative de Frais Funéraires**

L.-EUG. COURTOIS, Président et Gérant Général  
RUE STE-CATHERINE, 302 EST, MONTREAL

JOSEPH COURTOIS, Secr. Trés. et Adm. Général

**Docteurs, Consultez !!!**  
Les Grands Constructeurs de France  
**Compagnie Générale de Radiologie**  
Rayons X

Toute électricité médicale  
Gallies & Cie  
Ultra-Violet

## — CALENDRIER —

Demain: VENDREDI, 5 octobre 1934  
 1er Vendredi, Saints Placide et C. Mm., s.  
 Lever du soleil, 5 h. 01.  
 Coucher du soleil, 5 h. 36.  
 Lever de la lune, 2 h. 40.  
 Nouvelle lune, le 8, à 10h. 11m. du matin.  
 Plein quart, le 15, à 2h. 35m. du soir.  
 Pleine lune, le 22, à 10h. 7m. du matin.  
 Dernier quart, le 29, à 3 h. 28 m. du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

## — DEMAIN —

BEAU, TRÈS FRAIS  
 MAXIMUM 72 MINIMUM 48  
 Aujourd'hui maximum 48.  
 Minimum aujourd'hui 35.  
 Même date l'an dernier 72.  
 Minimum l'an dernier 35.  
 Même date l'an dernier 52.  
 BAROMÈTRE: 10 h. a.m. 30.48. 11 h. a.m. 30.49. Midi: 30.55.  
 Chiffres fournis par le maison M. R. de  
 "Globe", 1000, Saint-Denis, Montréal.

## Fondation d'une paroisse de colonisation dans l'Abitibi

QUEBEC, 4 (D.N.C.) — Avec la collaboration des autorités religieuses du diocèse et du ministère de la Colonisation, le personnel du ministère de l'Agriculture fonde une paroisse de colonisation en Abitibi.

Telle est la nouvelle que nous apprenons ce matin. M. le sous-ministre Richard, qui a usé de toute son influence pour que se réalise ce projet, a fait connaître ce matin même à M. le curé Maxime Fortin, de Saint-Michel, la décision de M. Vautrin, qui approuve l'initiative de M. Louis-Philippe Roy, chef des Services au ministère de l'Agriculture.

Afin de ne pas perdre de temps, M. l'abbé Maxime Fortin a réuni immédiatement chez lui, à Saint-Michel, M. l'abbé Deschênes, représentant officiel de M. le sous-ministre Richard, MM. les agronomes Carrignan et Brown afin d'organiser sans tarder le recrutement. On réclamera le concours des curés des diverses paroisses de Bellechasse pour constituer cet automne un noyau important de colons et qui s'en iront dans le canton de Villamont, un des meilleurs de l'Abitibi.

## On craint pour le sort du P. Pigeon

Churchill, 4. — On entretient ici des craintes sur le sort du Père Pigeon, Oblat, de la mission de l'Anse Chesterfield, située à 400 milles d'ici. Parti vendredi à la chasse accompagné d'un Esquimaux, le missionnaire et son compagnon se sont perdus de vue. Incapable de retrouver le religieux, l'Esquimaux est retourné seul lundi soir à la mission de Chesterfield. La gendarmerie à cheval, alertée, a entrepris des recherches actives. Le voyage de chasse ne devait durer que deux jours.

## Fête franciscaine

Aujourd'hui fête de saint François d'Assise, fondateur de l'Ordre qui porte son nom, ont lieu dans chaque maison franciscaine, communautés d'hommes et de femmes, des fêtes spéciales.

A l'occasion de cette fête, S. E. Mgr Deschamps a béni le nouveau monastère-noviciat des Soeurs Franciscaines de Marie, à Rosemont. Cette maison remplacera le logis de fortune qui servait jusqu'à maintenant de couvent aux religieuses. Les Franciscains en ont la direction spirituelle.

## M. Emile Filion prononcera le sermon

M. Emile Filion, professeur au séminaire de philosophie, prononcera le sermon de circonstance à la messe pontificale du Saint-Esprit le 14 octobre prochain à l'église des Syriens, rue Saint-Denis. Cette messe marquera l'ouverture officielle des cours universitaires.

Au déjeuner qui suivra au Cercle Universitaire — tradition reprise cette année à la demande de l'Association des anciens élèves de l'Université — M. Stephen Langevin, médecin, président de l'Association, portera la parole, de même que M. Olivier Maurault, P.S.S., recteur, et M. Roger Dufresne, E.E.M., président de l'Association générale des étudiants.

## Grâce à M. David

Québec, 4 (S.P.C.) — Grâce à l'intervention de M. Athanasie David, secrétaire de la province, les 90 enfants de la municipalité de Québec-ouest qui étaient sans école depuis le début de l'année scolaire trouveront dès aujourd'hui un endroit pour recevoir l'instruction. M. David a annoncé qu'il met une somme de \$500 à la disposition de la commission scolaire pour déboursés qu'elle aura à encourir afin d'héberger ces enfants.

## Notre prochain "portrait"

JEAN-FRANÇOIS POULIOT  
 XXXX fera samedi prochain le "portrait" de M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata.

## A la Maison des étudiants

Repas à 20 sous — Grosse économie par semaine

Depuis le 1er octobre, les étudiants de l'Université de Montréal peuvent économiser un gros dollar par semaine sur leurs repas du midi et du soir en se rendant à la Maison des étudiants, angle des rues Demontigny et St-Hubert. M. l'abbé Deniger, aumônier des étudiants, ne s'intéresse pas qu'à leur bien spirituel, mais il songe aussi à leurs intérêts matériels. Il a lui-même fait une petite enquête auprès des restaurants et pensions des alentours, et il a constaté que les étudiants peuvent y manger à 25 sous le repas, soit au même prix qu'à la Maison des étudiants à ce moment. Après délibérations au conseil de l'Association générale des étudiants, il a été décidé que le prix des repas serait abaissé à 20 sous pour le repas isolé et à 18 sous pour une carte de dix repas. Cette économie quotidienne de 14 sous en fait une d'un dollar au bout de la semaine. L'Association allouera une couple de cents dollars, en dédommagement au restaurateur, pour sa dépense de combustible.

Mais on a fait plus, au cas où les étudiants mangeraient trop à ce prix, on leur a trouvé un endroit pour prendre de l'exercice. L'Association générale a passé un contrat avec le Central Bowling, angle St-Denis et Ste-Catherine, où les étudiants peuvent jouer aux quilles à cinq sous la "ligne". Comme le prix régulier est de dix sous, l'Association comble la différence.

On sait que les étudiants versent chaque année la somme de dix dollars à titre de membres de l'Association générale. En retour, celle-ci veut leur prouver qu'elle fait tout ce qu'elle peut pour leur rendre divers services. Elle en rend bien d'autres dans le domaine du sport. A ce prix réduit, même les étudiants peu riches pourront se donner un peu de distraction.

## Bulletin météorologique

Toronto, 4. (S.P.C.) — Hier, il a plu un peu en Saskatchewan et au Manitoba. Il a fait beau dans les autres provinces. Voici le temps qu'il fera probablement dans le Québec demain:

bassins de l'Outaouais et du haut St-Laurent: vent du nord-est, beau et très frais;  
 nord-ouest et lac St-Jean: vent modéré, beau et frais;  
 bassin du bas St-Laurent: vent du nord-est, beau et frais;  
 golfe et rive nord: fort vent du nord-ouest, beau et frais;  
 baie de Chaleur: vent du nord-ouest, beau et frais.

## Droit public et administratif

Les cours de M. Ettori à la salle Saint-Sulpice

Monsieur Charles Ettori, maître des requêtes au conseil d'Etat et professeur à l'Ecole des sciences politiques, de Paris, arrivera sous peu à Montréal. Le nouveau conférencier de l'Institut scientifique franco-canadien donnera sa conférence d'ouverture, sous les auspices de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, le 9 octobre prochain, à la salle Saint-Sulpice. Il traitera du droit administratif et public pendant tous ses cours. La conférence de mardi prochain portera spécialement sur les institutions publiques de la France moderne.

Voici la liste de ses autres cours avec la date:

Mercredi, 10 octobre: L'Etat et le contrôle de l'économie nationale en France.

Jeudi, 11 octobre: L'Etat et l'organisation corporative des grandes forces morales, économiques et sociales de la nation française.

Vendredi, 12 octobre: La loi et le respect des traditions historiques de la France.

Mardi, 16 octobre: Le pouvoir central en France.

Mercredi, 17 octobre: Régions et départements de France. Organisation.

Jeudi, 18 octobre: Villes et villages de France. Vie municipale.

Vendredi, 19 octobre: Paris. Institutions municipales.

Mardi, 23 octobre: Le pouvoir judiciaire et la juridiction administrative en France.

Mercredi, 24 octobre: La responsabilité de l'Etat et des administrations en France.

Jeudi, 25 octobre: Une limitation du droit français à l'arbitraire de l'administration publique. Le recours par excès de pouvoir.

Vendredi, 26 octobre: Les fonctionnaires français.

Tous ces cours auront lieu à la salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à 8 heures 30 p.m.

## Le duc de Gloucester en Australie

Freemantle, 4. (S.P.C., par Reuters). — Le duc de Gloucester, troisième fils de Leurs Majestés, est arrivé en Australie. Une foule considérable l'a acclamé à son débarquement.

## Les grains dans le port

Les éleveurs de la Commission du port ont laissé glisser à date dans les cales des paquebots et autres océaniques 37,718,649 boisseaux de grains, à comparer avec 44,401,210 l'an dernier, à la même date.

## Pendaïon à Edmonton

Edmonton, 4. (S.P.C.) — John Ferguson a été pendu ce matin, pour le meurtre de M. Louis Jobin, lequel a été commis le 15 mars.

## M. McNeil est dans un état critique

Winnipeg, 4. (S.P.C.) — Frappé par une auto, il y a quelques heures, M. Clifford McNeil, rédacteur de la Free Press, est dans un état qui inspire des craintes.

## L'emprunt de Québec

Québec, 4. (D.N.C.) — La commission municipale de Québec n'accorderait pas à la ville de Québec l'autorisation d'emprunter le montant de \$310,000 que cette dernière réclame pour secourir les chômeurs tant que la ville n'aura pas publié son rapport financier, approuvé par la ville de Québec. La ville de Québec a obtenu récemment un montant de \$50,000 pour les chômeurs mais ce montant serait le dernier accordé avant la publication du rapport financier.

## La confession de Donofrio

La Couronne fait la preuve que cette confession a été obtenue régulièrement

Le procès des trois accusés du meurtre de Sarao continue. Cet avant-midi la Couronne a fait à la satisfaction de la Cour la preuve que la confession de Donofrio avait été obtenue régulièrement. Ensuite on a lu cette confession au jury. Toute cette procédure a pris la plus grande partie de la matinée; on a entendu ensuite le témoignage du Dr Roussel, qui a relevé sur des vêtements de la police lui a remis des taches de sang humain. La Cour s'est ensuite ajournée à cet après-midi.

Hier après-midi, après une procédure analogue à celle de ce matin, la Cour a admis en preuve une confession de Gagliardi, qui a ensuite été lue au jury. Gagliardi a prétendu qu'il a fait cette confession après avoir reçu des coups. Donofrio a soutenu qu'on a obtenu sa signature au bas d'une confession.

Ces deux confessions concordent. Gagliardi a invité Donofrio à l'aider à tuer Sarao. Après avoir conduit la victime à Blue Bonnets le samedi qui a précédé sa mort, les deux hommes auraient eu peur et seraient revenus avec Sarao, remettant le meurtre à plus tard. Ils seraient repris le jeudi suivant, 28 juin, et alors auraient tous deux assassiné Sarao, le frappant d'un bâton à tour de rôle avec un bâton, puis lui écrasant la tête avec une grosse pierre pour être bien certains de l'avoir tué. Pendant qu'ils le frappaient Sarao aurait demandé grâce. D'après la confession de Gagliardi, c'est la femme de Sarao qui avait convenu de tuer son mari, et avait payé \$500 à Donofrio pour cela. La Couronne n'a pas à faire entendre que le Dr Fontaine, et peut-être un autre témoin.

Le bill de Montréal

M. le maire Camillien Houde est en coopération très étroite avec M. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, pour la préparation du bill de Montréal. Mardi, M. Houde est allé rencontrer M. Taschereau, pour discuter les impôts aux contribuables montréalais.

Aussi on peut prévoir que le projet de législation qui sera soumis aux échevins représentera dans certaine mesure l'opinion conjointe de MM. Houde et Taschereau.

M. Houde a déclaré que le projet de charger le gouvernement provincial du fardeau complet du secours direct, est actuellement en discussion.

Il a résolu aussi de couper les dépenses municipales à l'extrême limite raisonnable avant d'imposer de nouvelles taxes.

## Informations au sujet de Hauptmann

New-York, 4. (S.P.A.) — Un adjoint du procureur général, M. Samuel J. Foley, a fourni les informations suivantes au sujet de Hauptmann, le menuisier allemand accusé d'extorsion dans l'affaire Lindbergh: une caissière de cinéma, Mlle C. M. Barr, affirme qu'en novembre dernier Hauptmann a versé à la caisse de l'établissement un billet de \$5 provenant de la rançon de l'enfant Lindbergh (Hauptmann soutient qu'il a constaté il y a seulement un mois qu'un paquet que lui avait confié un nommé Fisch, maintenant décédé, contenait la monnaie de papier que la police a trouvée dans son garage); on a trouvé dans Hauptmann une carte routière de la partie du New-Jersey où s'élève la demeure de l'aviateur et madame Lindbergh.

## Cette enquête à Québec

Québec, 4 (S.P.C.) — L'enquête municipale sur l'achat des appareils à incendie s'instruit vraisemblablement le 10 octobre. Seulement, comme la date n'est pas encore fixée officiellement, aucun témoin n'a encore été assigné, aucune procédure n'a encore été faite. Si les parties n'ont pas pu procéder, le 10 on ajournera pour quelques jours. Une rumeur circule à l'effet qu'il sera de nouveau question de l'enquête, vendredi soir, à la séance du conseil.

## Dans le port de Québec

Québec, 4. (S.P.C.) — Au cours du mois de septembre, 104 navires sont entrés dans le port de Québec et 108 en sont sortis. Il y a une légère diminution sur les chiffres publiés pour le mois d'août.

## Suggestions de l'échevin Riel

Pour équilibrer le budget municipal

M. J.-W. Riel, échevin du quartier Saint-Eusèbe, a envoyé à Me Honoré Parent ses suggestions pour équilibrer le budget municipal.

Loi Que soit rétabli le pouvoir conféré à la cité par l'article 363a, de la charte et qui a été aboli par le chapitre 34 du statut 17, Georges V, mais après que cet article aura été amendé de façon à ce que la taxe spéciale qui y est mentionnée s'applique à tous les salaires sans minimum.

Ledit article 363a disait ce qui suit: "La cité est autorisée à faire un règlement pour imposer une taxe spéciale sur toute personne résidant en dehors des limites de la cité, mais gagnant ou recevant dans cette dernière des gages, salaires ou une commission excédant \$1,200 par année, que l'engagement soit à la journée, à la semaine, au mois ou à l'année ou pour une plus longue période, et ne payant aucune redevance municipale à la cité et pour forcer toute personne, compagnie ou corporation de donner aux estimateurs de la cité tous les renseignements requis pour imposer et prélever cette taxe."

Cet article s'est trouvé aboli par une loi générale passée à la session de la législature de 1927, alors qu'on a décrété que nonobstant toute loi générale ou spéciale, aucune municipalité de 5000 habitants ou plus n'aura le droit de taxer les étrangers qui viennent travailler dans les limites de la municipalité.

20. M. Riel demande que la ville impose une taxe spéciale additionnelle, ne devant pas excéder 5 p.c. de la valeur annuelle, sur les locaux dans lesquels des magasins à départements (ancien paragraphe 1 de l'article 363, page 224 de la charte).

Voici le texte dudit paragraphe 1: "Une taxe spéciale additionnelle, n'excédant pas 5 pour cent de la valeur annuelle, d'après le rôle d'évaluation, de tout le local dans lequel les magasins à départements sont établis et exploités, peut aussi être imposée et prélevée par règlement sur telles personnes, compagnies ou corporations, pour chaque département séparé et distinct de commerce et d'affaires établi et exploité dans tels magasins à départements ou rayons. Le conseil peut, par règlement, classifier et définir les différents genres de commerce et d'affaires exercés dans les magasins à départements, pour les fins de l'imposition de cette taxe."

30. Que la taxe spéciale, telle que prévue par le paragraphe (nn) de l'article 364 de la charte soit exigée de tout débardeur ne résidant pas dans les limites de la cité, au lieu d'être imposée sur les débardeurs seuls qui résident en dehors de la province de Québec, ce paragraphe devant être amendé en conséquence.

8h. Séance de cinéma missionnaire: "Le travail des Soeurs missionnaires dans le Nord de l'Afrique". Les explications seront données par Sr Saint-Albert, des Srs Blanches d'Afrique, du couvent d'Ottawa.

Mardi, 9 oct. — 9h.: "L'Ouvrage de la propagation de la Foi en Canada: histoire et statistiques" par Mgr Joseph-N. Gignac, P.D., directeur national de l'Ouvrage.

"Le Canada missionnaire" par M. l'abbé Joseph Geoffroy, des Missions Étrangères de Pont-Viau.

"L'Ouvrage de Saint-Pierre-Apôtre" par M. Henri Jeannotte, P.S.S., directeur national de l'Ouvrage.

3h. 30: A la salle académique de l'Université. Séance exclusive réservée aux prêtres et aux religieuses.

"Le clergé et le devoir des missions" par Sr Em. le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, président général de l'Union missionnaire du clergé en Canada.

4h. 15: Au Monument national. Séance exclusivement réservée aux religieuses et aux dames.

"Les Oeuvres pontificales à la

## Les débardeurs de Vancouver acceptent le contrat des armateurs

VANCOUVER, 4 (S.P.C.) — Après huit mois de négociations, l'association des débardeurs de Vancouver a accepté par 544 voix contre 133 le contrat que proposaient les armateurs fédérés de la Colombie canadienne. Le contrat, qui demeurera en vigueur trois ans, ne modifie pas l'échelle des salaires (80 cents et 76 cents l'heure), mais contient des mesures destinées à améliorer les conditions de travail.

## Les études missionnaires

Programme de la semaine prochaine à Ottawa

La première semaine d'études missionnaires aura lieu du 6 au 9 octobre à Ottawa.

En voici le programme:

Samedi, 6 octobre: 4 h. ouverture solennelle, allocution de S. E. Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique; discours du président, le R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I. Communications.

Dimanche, 7 octobre. — 9 h.: "La missionologie et l'histoire des Semaines de missionologie", par le R. P. Albert Perbal, O.M.I., professeur de missionologie à l'Institut missionnaire de la Propagande; membre du conseil supérieur de l'oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre; président de la conférence romaine des missions catholiques d'Afrique.

"Le monde païen à convertir: statistiques, causes de la stabilité de cette masse noire", par le R. P. Gérard Goulet, S.J., du scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

3 heures: "Les bases théologiques de l'apostolat des missions", par le R. P. E.-M. Turgeon, O.P., professeur au Collège Angélique, Rome.

"L'Eglise catholique au Basoutoland, Sud-Afrique, par le R. P. Gérard Martin, O.M.I., missionnaire au vicariat apostolique du Basoutoland.

Lundi, 8 octobre: 9 h.: "De l'obligation morale des missions", par le R. P. Victor Dey, S.M.M., professeur à l'Université d'Ottawa et au scolasticat des Pères de la Compagnie de Marie.

"L'Hindoue en présence du catholicisme", par le R. P. Philéas Boulay, C.S.C., ancien missionnaire au Bengale.

3 h.: "La formation de l'esprit missionnaire à l'école", par le cher Frère M.-Cyrille, des Ecoles chrétiennes.

"La préparation scientifique dans les séminaires de missions et les scolasticats", par le R. P. Emery Champagne, des Pères Blancs, ancien missionnaire à la Côte d'Or, Afrique.

"L'Ouvrage de la Sainte-Enfance", par Mgr Hilaire Chartrand, P.A., G., supérieur du séminaire d'Ottawa.

8h. Séance de cinéma missionnaire: "Le travail des Soeurs missionnaires dans le Nord de l'Afrique". Les explications seront données par Sr Saint-Albert, des Srs Blanches d'Afrique, du couvent d'Ottawa.

Mardi, 9 oct. — 9h.: "L'Ouvrage de la propagation de la Foi en Canada: histoire et statistiques" par Mgr Joseph-N. Gignac, P.D., directeur national de l'Ouvrage.

"Le Canada missionnaire" par M. l'abbé Joseph Geoffroy, des Missions Étrangères de Pont-Viau.

"L'Ouvrage de Saint-Pierre-Apôtre" par M. Henri Jeannotte, P.S.S., directeur national de l'Ouvrage.

3h. 30: A la salle académique de l'Université. Séance exclusive réservée aux prêtres et aux religieuses.

"Le clergé et le devoir des missions" par Sr Em. le cardinal Rodrigue Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, président général de l'Union missionnaire du clergé en Canada.

4h. 15: Au Monument national. Séance exclusivement réservée aux religieuses et aux dames.

"Les Oeuvres pontificales à la

paroisse et à l'école" par M. l'abbé René Marlin, directeur diocésain de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

"Le rôle de la religieuse en pays de missions" par la R. S. Paul; Emilie, des Soeurs Grises de la Croix.

7h. 30: A la basilique. Cérémonie missionnaire présidée par le cardinal Villeneuve, O.M.I.; le sermon sera donné par S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. Chant par la chorale de la Basilique, sous la direction de M. F. Champagne. L'orgue: M. Wilfrid Charrette.

N.B.—Toutes les séances ont lieu dans la salle académique de l'Université, rue Wilbrod, excepté la séance spéciale pour les religieuses et les dames, mardi après-midi.

## Les propriétaires et l'Université

Renseignements déjà fournis sur la situation financière

L'Université de Montréal a déjà fourni des rapports financiers à la Ligue des Propriétaires de Montréal. Des membres de l'Union des Ligues de Propriétaires, en congrès mardi et hier à Montréal, en ont réclamé avec force hier. Or, le 16 juin 1932, le *Devoir* publiait un état de comptes détaillé de l'Université de Montréal concernant l'immeuble de la montagne. L'Université avait préparé ce rapport à l'intention du public. Elle en a remis des copies aux journaux, et les délégués de la Ligue des Propriétaires en ont rapporté des copies avec eux de leur côté. En d'autres occasions, l'Université a fait connaître sa situation financière par écrit ou de vive voix à des délégués de la Ligue.

Au surplus, depuis environ un an la Ligue des Propriétaires de Montréal compte deux de ses membres dans la Commission d'administration de l'Université: MM. Emery Sauvé et Alfred Leduc. A ce titre, l'un et l'autre peuvent prétendre à la connaissance de tous les détails de la situation financière de l'Université. Ils peuvent ensuite transmettre ce qu'ils y ont appris aux membres de la Ligue ou aux membres de l'Union des Ligues. Eux-mêmes ne pourront jamais dire, ne diront pas que l'Université se soit jamais dérobée à leur fournir les renseignements désirés.

Lundi prochain aux Postes

Le directeur de la poste désire attirer l'attention du public sur le fait que le jour de l'Action de Grâce, 8 courant, le bureau de poste principal sera fermé, à l'exception du comptoir des timbres, des guichets de la poste restante, des renseignements et de celui des objets recommandés, qui seront ouverts de 8 h. du matin à midi.

Les locataires de cases postales pourront visiter leur casier entre les heures susmentionnées.

Il n'y aura pas de distribution par facteur ce jour-là, mais les objets de correspondance déposés à la poste jusqu'à midi, de même que les journaux quotidiens déposés par les éditeurs, seront transmis à destination aux heures ordinaires. Le service de distribution par express se fera comme un jour régulier.

Les succursales postales seront fermées toute la journée, excepté la Succursale B, qui restera ouverte de 8 h. à midi.

La levée des boîtes à lettres de rue se fera à 9 h. du soir.

## LE REZ-DE-CHAUSSEE -- FAITS ET OPINIONS

## Livres à lire

Il est paru dans la collection les *Bonnes Lectures*, depuis que nous en avons parlé la dernière fois, sept volumes. Nous voulons en présenter quatre à nos lecteurs aujourd'hui; nous parlerons des trois autres une prochaine fois.

Deux de ces quatre volumes sont inédits: *Albert Ier, le roi chevalier*, par le comte Carton de Wiart, et *Douleurs des hommes d'aujourd'hui*, par le R. P. Sanson, de l'Oratoire. Le comte Carton de Wiart, ministre d'Etat de Belgique, a eu plusieurs fonctions l'occasion de bien connaître Albert Ier; et contrairement à beaucoup de grands hommes qui perdent à être connus, on voit bien d'après ce livre qu'Albert Ier, malgré qu'il soit pour ainsi dire entré vivant dans la légende, n'est resté grand et à la taille de sa réputation pour ceux qui ont vécu autour de lui.

Après quelques pages qui résument la brève histoire de la Belgique indépendante, l'auteur raconte la jeunesse du prince Albert, sa formation. Puis il nous trace le portrait du souverain sous les divers angles des difficiles fonctions de la royauté constitutionnelle: le chef d'Etat, le chef d'armée, le diplomate, le colonisateur, qui fut entre un parfait chrétien, un protecteur des sciences et des arts, et un homme de sport. C'est assurément

ment comme chef d'armée que le troisième roi de la Belgique reste célèbre, et les pages que le comte consacre à cette partie de la vie d'Albert nous montrent en effet dans ses actions comme dans ses paroles un héros digne de ceux de tous les temps.

Cependant si les circonstances peuvent permettre aux hommes de donner leur mesure, un grand homme ne s'improvise pas. Et lorsqu'on étudie le reste de la vie de ce souverain, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus: son rôle pendant la grande guerre ou la belle unité de toute sa vie, unité que le comte n'a pas rompue. C'était un caractère; et l'auteur après avoir rappelé les hommages qu'on a rendus à ce souverain à sa mort, apothéose universelle, note que le monde souffre surtout aujourd'hui d'une crise morale due au laisser-aller des caractères, que le plus urgent remède est d'assurer la spiritualité des forces morales et spirituelles. "Je crois bien, conclut-il, que c'est pour cela surtout que, sur notre horizon si bas et si sombre, la figure du Roi Chevalier, de ce roi qui fut saint Georges", se dresse d'une façon si lumineuse, à la façon d'un point de mire et d'un exemple".

Ce grand roi était modeste. A Paris au lendemain de la victoire pour répondre aux éloges qu'on lui prodiguait, il eut cette belle for-

mule: "Nous avons été accablés à la victoire". Il n'aurait eu qu'un mot à dire pour qu'on lui offrit la royauté ou le protectorat de la Terre Sainte. Il refusa de recueillir l'Empire d'Autriche disparu. On ne peut permettre de signaler une de ses qualités que nos devoirs d'Etat nous mettent à même d'apprécier: ses discours étaient toujours concis. Il a dit un jour ces paroles qui vont droit au coeur d'un journaliste, et que nous conseillons à tous ceux qui veulent être de grands hommes de mettre en pratique: "Soyons courts par égard pour ceux qui nous écoutent".

On trouve à la fin du volume la photographie d'une lettre du roi à l'auteur alors que celui-ci était premier ministre et des extraits de quatre des principaux discours qu'a prononcés le roi Albert.

*Douleurs des hommes d'aujourd'hui* est un livre écrit pour les "enfants du siècle", ceux dont la jeunesse s'est écoulée pendant la guerre dans une atmosphère où les contraintes morales étaient rompues. Il s'adresse tout particulièrement aux Français mais les idées voyagent vite et si les sophismes que l'auteur réfute ne sont pas aussi répandus chez nous qu'en Europe, notre pays n'en est malheureusement pas indemne.

Le premier problème que l'auteur examine c'est la souffrance des

"enfants du siècle"; les plaisirs des sens, la richesse, la force ne les rassistent pas et pour les questions angossées qu'ils se posent l'auteur a l'escalade de l'argent et des sens? Qui apaise notre désir de justice? Qui satisfait notre besoin d'infini et d'éternel? Il répond: Jésus-Christ. Puis il discute toutes les autres solutions proposées et réfute les objections que l'on présente à l'encontre de celle qu'il soumet lui-même.

Le R. P. Sanson prend ensuite la formule "Vivre sa vie" et la retourne: "Ce n'est pas vivre au sens vrai du mot que de se précipiter tête baissée, plus ou moins vite, vers la mort, avec un bandeau sur les yeux, sans chercher à savoir quel est le fond de cet abîme dans lequel, finalement, il faut tomber". Il montre ce que c'est, au contraire, vivre sa vie avec plénitude. Poussant plus loin il dit comment la vie de malade elle-même vaut la peine d'être vécue, d'être acceptée, qu'elle est une vie possible, grandiose parfois et qui, considérée d'un certain regard, peut encore être appelée la bonne vie.

Il expose l'explication chrétienne du problème de la douleur, montre le rôle de la souffrance dans la vie du Christ, et termine en demandant aux "enfants du siècle" saisis dans l'engrenage du déses-

poir, de regarder la Croix.

# LA RAO

RADIO-GAZETTE CFCF

Jeudi, 4 octobre

Musique de chambre

Les concerts de musique de chambre, à Radio-Canada, reprendront le jeudi 4 octobre. On a pu constater que ce genre d'émission radiophonique ne pouvait pas plaire qu'à une élite, qu'à des initiés, qu'à des mélomanes raffinés. Il n'en est pas des mélomanes, mais un public pour lequel les mille et une voix de la musique de chambre ont été créées. On a pu constater que ce genre d'émission radiophonique ne pouvait pas plaire qu'à une élite, qu'à des initiés, qu'à des mélomanes raffinés. Il n'en est pas des mélomanes, mais un public pour lequel les mille et une voix de la musique de chambre ont été créées.

**VENREDI, 5 OCTOBRE**

**CRMC**

3.00 Bonjour, les amis!  
3.15 Le trio de concert du Ritz-Carlton.  
3.30 Bourgeois de Montréal et de New-York.  
3.45 Dan Fairman et son orchestre.  
3.55 Chansonnets françaises.  
4.05 Mascap Harmonies.  
4.20 Orchestre de la Société de la musique.  
4.35 Billy et Pierre.  
4.45 The Bohemians.  
4.55 Vieux paroliers.  
5.05 Orchestre sous la direction de Jascha Galperin.  
5.20 Border Ballade.  
5.30 Gendarmes Jim.  
5.45 Orchestre.  
5.55 Up to the Minute.  
6.05 Mélodie de concert sous la direction d'Alexander Chudakoff.  
6.20 Musique de danse, sous la direction de G. Dornberger.  
6.35 Nouvelles en français et prononciation de la température.

**CKAC**

8.15 Marches populaires.  
8.30 Chansons françaises.  
8.45 The Song reporter.  
8.55 Metropolitan Parade.  
9.05 Entre vous et moi.  
9.15 Bourgeois.  
9.25 The Three Flats.  
9.35 Récital d'orgue du capitaine Dickinson.  
9.45 Les Boies Street Boys.  
9.55 Programme commercial.  
10.05 L'heure ensoleillée.  
10.15 Elizabeth Bartlett.  
10.25 Programme commercial.  
10.35 Cours de la bourse.  
10.45 Mercerie des produits laitiers.  
10.55 Orchestre.  
11.05 Séries mondiales de baseball.  
11.15 Récital d'un artiste.  
11.25 The Grab Bag.  
11.35 Programme commercial.  
11.45 Bourgeois.  
11.55 Musique militaire.  
12.05 Orchestre.  
12.15 Programme du foyer.  
12.25 Programme musical.  
12.35 L'heure récréative.  
12.45 St-Germain.  
12.55 Emission théâtrale.  
1.05 Programme commercial.  
1.15 Le tri de concert du Queen's.  
1.25 L'heure provinciale.  
1.35 Orchestre.  
1.45 Hollywood Hotel.  
1.55 Programme Frontenac.  
2.05 Mélodies.  
2.15 Le reporter sportif Molson.  
2.25 Les nouvelles du nord.  
2.35 Communications pour le nord.

M. Edouard Montpetit

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, inaugurerait ce soir, à 9 heures, la nouvelle série de conférences universitaires à Radio-Canada. La conférence de M. Montpetit portera sur la "Montre de la nouvelle série" et sera diffusée par les postes du secteur français de Radio-Canada. Il est probable que M. Montpetit parlera de la nouvelle série le jeudi 10, à la même heure.

C.R.C.M. aura 20,000 watts

Lors de l'inauguration du poste C.R.C.M., par la Commission canadienne de la radio, à Québec, M. Thomas Maher a annoncé les projets de la Commission dans la province de Québec. Dans quelques mois, dit-il, il est probable que la ville de Trois-Rivières sera dotée d'un poste, puis la ville de Sherbrooke. Le poste de Châteauguay sera porté à 500 watts et le poste de New-Carlisle sera décuplé de puissance.

Enfin, le poste C.R.C.M. d'une puissance de 3,000 watts, sera porté à 20,000 watts pour devenir le poste le plus puissant du Canada.

CFCF

Radio-Gazettes de l'U.C.C.

Poste CKAC, à 1 h. 15 p.m.  
Lundi, 8 oct. M. Chas-Henri Lalonde: La loi des compromis entre cultivateurs et artisans.  
Mardi, 9 oct. M. R. M. Pucet: Un aperçu de la situation.  
Vendredi, 12 oct. M. J. P. Dionne: Législation rurale.  
Samedi, 13 oct. M. J. E. Laforte: Colonisation.  
Poste C.R.C.M., à 8 h. 15 p.m.  
Mardi, 9 oct. M. R. Pucet: Nécessité de l'organisation professionnelle.  
Jeudi, 11 oct. Albert Rioux, président général de l'U.C.C.

Vendredi, 5 octobre

WABC

3.00 p.m. Orchestre de Philadelphie.  
3.15 Leopold Stokowski. Fugue de Bach; Symphonie no 6. Pastorale de Beethoven; Prélude au 1er acte de "Palestrina" de Pfitzner; Tond and Verklaring, par Strauss.  
7.30 p.m. Silver Duet Serenaders.  
Paul Keast, baryton; orchestre Hudson.  
Léonard de Vinci, Krieger, Narcissus, et Nevil; Scherzo, de Martucci.  
WEAF — 660 kc.  
4.00 p.m. Musique classique.  
6.20 p.m. Nouvelles.  
6.35 p.m. Marionettes, arias, soprano.  
8.00 p.m. Concert Cities Service, avec quatuor vocal; orchestre Bourdon; Jean Dragonetti, soprano. Marche des pous, de Herbert. Eté indien, de Chopin; La Jota, de Falla; Valse, de Chopin; Schéhérazade (extraits), de Rimsky-Korsakoff; Concerto pour piano de Beethoven; La Rhapsodie de Liszt; Mignonne, de Friml; Door of my dreams, de Friml.  
9.00 p.m. La Valse, concert avec Frank Munn, ténor, et Vivienne Segal, soprano.  
11.00 p.m. Nouvelles internationales.

WJZ — 760 kc.

6.00 p.m. Orchestre.  
6.30 p.m. Dorothy Page, contralto.  
7.00 p.m. Amos and Andy.  
8.30 p.m. Eugene Frey, baryton.

Postes locaux

JEUDI, 4 OCTOBRE

CRMC

5.00 Bonjour, les amis!  
5.15 Le trio de concert du Ritz-Carlton, sous la direction du Rubin Kraneur.  
5.45 Bourgeois de Montréal et de New-York.  
5.55 Chansonnets françaises.  
6.05 Going up!  
6.20 Gipsy Raggy et son orchestre du Château Laurier.  
6.35 Billy et Pierre.  
6.45 Emission de Detroit.  
8.00 Littérature et arts canadiens, sous la direction de Robert Choquette.  
8.15 Le beau et la pratique en agriculture.  
8.30 Quatuor Dubois: Quatuor no 6 de Mozart.  
9.00 Conférence universitaire.  
9.15 Greenlaw's Harmonica.  
9.30 Fred Waring et ses Pennsylvanians, grâce à la coopération de la Cie Ford.  
10.00 Roads that Move, sous la direction d'Howard Fogg.  
10.30 Billy Blazer et son orchestre du Royal York.  
10.45 Nouvelles en français et prononciation de la température.

CKAC

4.00 Along the Volga.  
4.15 Les Round Towers.  
4.30 Orchestre.  
4.50 Loretta Lee.  
5.15 Tante Bonne-Humeur.  
5.30 Le programme du foyer.  
6.15 Musique classique.  
6.25 L'heure récréative.  
7.00 Orchestre.  
7.15 Chansons françaises.  
7.45 Le tri de concert du Queen's.  
8.30 Par-dessus les toits.  
8.45 Les voix musicales de Langelier.  
9.00 Radio-théâtre.  
10.00 45 m. à Hollywood.  
11.00 Chant par Vera Van.  
11.30 Programme commercial.

Nouvelles longueurs d'ondes

Postes de la C.C.R.

PROVINCES MARITIMES:

CHNS-Halifax Kilocycles

CFBN-Fredricton de 1030 à 930

CJCB-Sydney de 1030 à 350

CJCS-Saint-Jean de 1210 à 1120

CHGO-Summerdale de 1120 à 1300

CHQF-Québec de 930 à 1050

CHQF-Chicoutimi de 1500 à 950

ONL-Orléans de 1400 à 1030

CRNO-Toronto de 1030 à 1420

CRCT-Toronto de 960 à 840

PROVINCES DE L'OUEST:

CJOC-Lethbridge de 840 à 1230

CFQC-Saskatoon de 1230 à 840

CFY-Winnipeg de 780 à 990

COLOMBIE-BRITANNIQUE:

CJAT-Trail de 1200 à 915

CKOV-Kelowna de 1210 à 830

CFJC-Kamloops de 1310 à 690

## Demandez le meilleur

# THE "SALADA"

"Frais des plantations"

ECOUTEZ

Sir THOMAS WHITE

ancien ministre des Finances.

qui parlera ce soir de Toronto

M. A. B. PURVIS

président et directeur général de la

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED

qui parlera de Montréal

et

M. E. GUIMONT

assistant général de la Banque Canadienne Nationale.

qui parlera en français de Montréal

en faveur de

L'Emprunt de Remboursement 1934

● Ce programme sera radiodiffusé à travers tout le Canada, grâce à la courtoisie de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion.

Ce soir, de 10 h. 30 à 10 h. 45 (H.N.E.)

Notes maritimes

Les opérations progressent

Les opérations de renflouement du navire-citerne Maplebranch progressent dans le bassin Victoria. On prévoit qu'au commencement de la semaine prochaine, le navire aura repris sa position naturelle. La poupe est présentement hors de l'eau.

Des tonnes de sel

Le cargo norvégien Siren arrivera à Montréal d'ici dimanche avec un cargaison de sel, prise à Gdynia, Pologne. Ce cargo portait autrefois le nom de War-Magic. Il fut construit au Canada, à Bridgeport, Ont.

Me Jallu

L'avocat français bien connu, Me Olivier Jallu, venu au Canada représenter le Barreau français aux fêtes de Cartier, s'embarquera samedi à New-York, à bord du Paris, pour rentrer en France.

Le violoniste Kreisler

Friz Kreisler, violoniste célèbre, qui donnera son premier concert de la saison à la salle Carnegie, à New-York, samedi, débarque aujourd'hui de l'Europa.

La demi-heure

de théâtre du

Dr J.-O. Lambert

Inauguration, ce soir, à 8 heures, au poste CKAC d'une nouvelle série d'émissions théâtrales, sous les auspices de la firme du Dr J.-O. Lambert, Ltee. Ces émissions se continueront chaque jeudi, à la même heure, durant vingt-six semaines consécutives. Comme par les années passées, les pièces au programme seront interprétées par la "Troupe des demi-heures théâtrales du Dr J.-O. Lambert", sous la direction de l'artiste canadien bien connu, M. Fred Barry.

Feu M. Henri Kieffer

Ancien président du conseil central de la Société Saint-Vincent de Paul et syndic provincial des Franciscains, M. Henri Kieffer vient de mourir à l'âge de 77 ans. Longtemps à la tête d'une tannerie, il prit ensuite sa retraite et se consacra aux œuvres de charité. Il était né en Alsace, mais demeura au Canada depuis 1875. Lui survivent: sa femme, née Liberté (Marie-Louise), une fille et un fils, l'abbé Marie-Alphonse Kieffer, curé de la paroisse de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus. C'est au presbytère de ce dernier qu'est exposée la dépouille mortelle, no 8200, rue St-Hubert. Ses funérailles auront lieu samedi, à 8 h. 30.

Nos sympathies à M. l'abbé Kieffer et à sa famille.

"Quel est ce mystère?"

Tel est le titre du mystérieux feuilleton dont le "Devoir" commencera bientôt la publication. Parlez-en à vos amis.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

On n'en saura jamais trop

De l'Action catholique, de Québec, numéro du 2 octobre:

Cette semaine débute les cours du soir dans les différents quartiers de la ville et à l'Ecole technique.

Des centaines de jeunes gens éliminés du champ du travail pour un temps plus ou moins long peuvent trouver à ces cours l'instruction et l'habileté manuelle qui leur permettront de recueillir plus vite un emploi convenable. Ils auraient tort de ne pas saisir l'occasion qui s'offre à eux de poursuivre des études trop souvent trouquées à l'école paroissiale.

Tout jeune homme intelligent qui veut gagner sa vie et fonder un foyer doit se faire le raisonnement qui suit: Puisque les positions semblent devoir être plus rares à l'avenir que dans le passé, la compétence sera bientôt un élément plus nécessaire au succès que jamais. Il ne faut donc perdre aucune chance d'apprendre quelque chose ou d'acquiescer une habileté quelconque.

Et quand le jeune homme ne fait pas de lui-même ce raisonnement nécessaire, n'appartient-il pas aux parents, et à tous ceux qui aiment la jeunesse de la leur suggérer?

L'affolement des prix qui a caractérisé les dernières décades, nous a fait oublier que la vie se paye de sueurs, de sacrifices et de renoncements. Il faut revenir de nos illusions et rendre aux jeunes le service de les protéger contre toute espérance de vie molle et facile.

Les cours du soir et les cours de l'Ecole technique rendront d'immenses services aux jeunes qui voudront les fréquenter sérieusement. Notre devoir à tous, c'est de les orienter de ce côté-là.

E. L.

Chargez-vous des secours!

Du Réveil de l'Est de Montréal:

Le problème du chômage est un problème national, tout comme la crise est aujourd'hui mondiale.

Est-ce bien le rôle d'une ville de prendre sur elle, même en large partie, seulement, les dépenses du chômage, du secours direct aux familles qu'il nécessite?

Nous ne le croyons pas.

Il est plutôt dans les attributions du pays, tout entier, de s'occuper des problèmes nationaux. Et les gouvernements devraient le comprendre.

Montréal peut le dire, avec raison: "Chargez-vous du secours direct. Vous devez en assumer seuls les frais. Ne pouvez-vous pas taxer plus facilement que nous? Vos sources de revenus sont plus nombreuses. Et vous nous avez très mal payé votre part du secours, ce qui nous a obligés à d'énormes déboursés pour le simple intérêt. Nous refusons de contribuer à l'avenir au secours direct pour nous intéresser aux affaires qui nous regardent, celles de la municipalité, celles de nos citoyens à qui nous allons nous efforcer de donner du travail."

Beaucoup pensent ainsi et n'ont pas peur. Sous la signature de M. Louis Dupire, le Devoir écrivait récemment ces lignes relativement aux secours directs:

"Pour ceux-ci, Montréal emprunte, mais comme ils lui coûtent quelque six millions de dollars par année, elle voit prendre sur son revenu annuel un demi-million pour le service des intérêts et de l'amortissement. Cette situation ne peut pas durer. La Ville de Montréal n'a ni les ressources d'Ottawa, ni les ressources de Québec. De plus, elle n'est pas responsable du chômage qui n'est pas un fait local, mais universel, et, par ailleurs, le désœuvrement général lui a amené des centaines et des centaines de chômeurs dont elle doit prendre soin. Enfin, le gouvernement d'Ottawa vient de limiter sa contribution après avoir laissé tous les frais des finances du secours direct à la ville. Celle-ci a dû payer des sommes importantes en intérêts aux banques en attendant que les deux gouvernements lui remboursent les avances qu'elle avait faites à leur place.

"Cette situation ne peut durer. Si Montréal y consent, c'est décrier son propre suicide. Ottawa et Québec devront cesser de payer le secours direct. C'est à eux de prendre soin de cette charge, sans quoi les contribuables seront épuisés sous le fardeau des nouveaux impôts.

"M. Taschereau se retournera sans doute contre M. Bennett. Ce sera tant pis pour celui-ci, car le gouvernement du Dominion, sauf quelques maigres travaux, n'a rien tenté de vraiment grand pour essayer de mettre fin à la plaid du chômage et donner aux citoyens la fierté, comme on a dit, de manger du pain qu'ils ont gagné."

M. Taschereau exprime le Devoir. Qui l'en blâmera?

Et Montréal pourrait, après avoir obtenu cela, s'appliquer à solutionner ses propres problèmes qui sont déjà suffisamment nombreux. Montréal pourrait entreprendre de nécessaires et utiles travaux qui sont de son propre ressort.

Adhémar RAYNAULT, Echevin de Préfontaine.

## ainsi pense

# LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

On n'en saura jamais trop

De l'Action catholique, de Québec, numéro du 2 octobre:

Cette semaine débute les cours du soir dans les différents quartiers de la ville et à l'Ecole technique.

Des centaines de jeunes gens éliminés du champ du travail pour un temps plus ou moins long peuvent trouver à ces cours l'instruction et l'habileté manuelle qui leur permettront de recueillir plus vite un emploi convenable. Ils auraient tort de ne pas saisir l'occasion qui s'offre à eux de poursuivre des études trop souvent trouquées à l'école paroissiale.

Tout jeune homme intelligent qui veut gagner sa vie et fonder un foyer doit se faire le raisonnement qui suit: Puisque les positions semblent devoir être plus rares à l'avenir que dans le passé, la compétence sera bientôt un élément plus nécessaire au succès que jamais. Il ne faut donc perdre aucune chance d'apprendre quelque chose ou d'acquiescer une habileté quelconque.

Et quand le jeune homme ne fait pas de lui-même ce raisonnement nécessaire, n'appartient-il pas aux parents, et à tous ceux qui aiment la jeunesse de la leur suggérer?

L'affolement des prix qui a caractérisé les dernières décades, nous a fait oublier que la vie se paye de sueurs, de sacrifices et de renoncements. Il faut revenir de nos illusions et rendre aux jeunes le service de les protéger contre toute espérance de vie molle et facile.

Les cours du soir et les cours de l'Ecole technique rendront d'immenses services aux jeunes qui voudront les fréquenter sérieusement. Notre devoir à tous, c'est de les orienter de ce côté-là.

E. L.

Chargez-vous des secours!

Du Réveil de l'Est de Montréal:

Le problème du chômage est un problème national, tout comme la crise est aujourd'hui mondiale.

Est-ce bien le rôle d'une ville de prendre sur elle, même en large partie, seulement, les dépenses du chômage, du secours direct aux familles qu'il nécessite?

Nous ne le croyons pas.

Il est plutôt dans les attributions du pays, tout entier, de s'occuper des problèmes nationaux. Et les gouvernements devraient le comprendre.

Montréal peut le dire, avec raison: "Chargez-vous du secours direct. Vous devez en assumer seuls les frais. Ne pouvez-vous pas taxer plus facilement que nous? Vos sources de revenus sont plus nombreuses. Et vous nous avez très mal payé votre part du secours, ce qui nous a obligés à d'énormes déboursés pour le simple intérêt. Nous refusons de contribuer à l'avenir au secours direct pour nous intéresser aux affaires qui nous regardent, celles de la municipalité, celles de nos citoyens à qui nous allons nous efforcer de donner du travail."

Beaucoup pensent ainsi et n'ont pas peur. Sous la signature de M. Louis Dupire, le Devoir écrivait récemment ces lignes relativement aux secours directs:

"Pour ceux-ci, Montréal emprunte, mais comme ils lui coûtent quelque six millions de dollars par année, elle voit prendre sur son revenu annuel un demi-million pour le service des intérêts et de l'amortissement. Cette situation ne peut pas durer. La Ville de Montréal n'a ni les ressources d'Ottawa, ni les ressources de Québec. De plus, elle n'est pas responsable du chômage qui n'est pas un fait local, mais universel, et, par ailleurs, le désœuvrement général lui a amené des centaines et des centaines de chômeurs dont elle doit prendre soin. Enfin, le gouvernement d'Ottawa vient de limiter sa contribution après avoir laissé tous les frais des finances du secours direct à la ville. Celle-ci a dû payer des sommes importantes en intérêts aux banques en attendant que les deux gouvernements lui remboursent les avances qu'elle avait faites à leur place.

"Cette situation ne peut durer. Si Montréal y consent, c'est décrier son propre suicide. Ottawa et Québec devront cesser de payer le secours direct. C'est à eux de prendre soin de cette charge, sans quoi les contribuables seront épuisés sous le fardeau des nouveaux impôts.

"M. Taschereau se retournera sans doute contre M. Bennett. Ce sera tant pis pour celui-ci, car le gouvernement du Dominion, sauf quelques maigres travaux, n'a rien tenté de vraiment grand pour essayer de mettre fin à la plaid du chômage et donner aux citoyens la fierté, comme on a dit, de manger du pain qu'ils ont gagné."

M. Taschereau exprime le Devoir. Qui l'en blâmera?

Et Montréal pourrait, après avoir obtenu cela, s'appliquer à solutionner ses propres problèmes qui sont déjà suffisamment nombreux. Montréal pourrait entreprendre de nécessaires et utiles travaux qui sont de son propre ressort.

Adhémar RAYNAULT, Echevin de Préfontaine.

Tapis Moderne

Les plus beaux dessins — les plus belles nuances. — Dimensions pour toutes les pièces. Prix étonnamment bas.

Les plus grands spécialistes en tapis au Canada.

H. LALONDE & FRERE

OUVERT LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

4800, AVENUE DU PARC

Angle Villeneuve, une rue au nord de l'avenue Mont-Roy.

Une mise au point

TOUSIGNANT & FRERE, LIMITEE, faisant le commerce de BEURRE, OEUFS et AUTRES PROVISIONS, depuis près d'un quart de siècle DONNENT AVEZ A LEURS FOURNISSEURS et à leurs CLIENTS qu'ils ne doivent pas les confondre avec une MAISON dont le commerce est le même que le leur et la RAISON SOCIALE presque similaire à celle qui porte leur nom.

TOUSIGNANT & Frère Ltée

Il y a un magasin TOUSIGNANT & FRERE près de chez vous.

DIX MAGASINS:

6312, St-Hubert

6920, St-Hubert

5167, Clarke

2929, Masson

1587, Ontario Est

2309, Ontario Est

3539, Ontario Est

1148, Mt-Royal Est

2034, Mt-Royal Est

2034, Mt-Royal Est

1584, Ste-Catherine Est

Electro-placage en or et argent

Fabrication de calices et ciboires

Réparation d'ornements d'église: une spécialité.

Confiez votre commande à la MAISON

J. Gaston Bérard

(Succ. de La Cle Royal Silver Plate)

70, Craig Ouest - HA. 9948

Les personnes atteintes de rhumatismes, goutte, maladie du foie, de la peau, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre

LITHINES

du Dr GUSTIN

MOINS D'UN SOU LE VERRE

En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

Nous avons toutes les raisons du monde d'avoir confiance dans nos "maisons de commerce" et de les encourager. Mais nous passons devant elles, nous les saluons chapeau bas, nous chantons leurs louanges (ce qui ne coûte pas cher) et allons porter notre argent ailleurs (ce qui est désastreux): est-ce là du patriotisme pratique? — (Extrait du "Droit").

Où l'on s'habille bien —

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable

994



## LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

### Le respect

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES SUR L'ART DE COMMANDER...

Quel éducateur ne se plaint aujourd'hui de l'esprit d'indépendance de la jeunesse, de son manque de respect pour tout ce que les générations précédentes ont aimé et admiré le plus; en un mot, qui n'a gémé sur la crise actuelle de l'autorité? Crise réelle et durable, hélas! parce qu'on regarde "à côté" de l'endroit où se trouve le vrai remède.

Le respect, chez l'enfant, est un mélange harmonieux d'amour et de crainte, qui se tempère l'un l'autre. Mais encore, faut-il savoir inspirer cette affection et cette crainte aussi salutaires l'une que l'autre.

En vraies éducatrices, nous n'appellerons jamais respect cette attitude peureuse de l'enfant qui n'ose rien faire en présence de celui qui le... dompte plus qu'il ne l'éduque. Nous n'appellerons pas davantage obéissance cette exécution, même rapide, d'un ordre, sous la menace d'une punition. Le vrai respect est confiant et affectueux, et il incite à une obéissance librement consentie, celle justement que nous voulons obtenir de nos enfants.

Pour y parvenir, il est quelques moyens généraux que nous connaissons toutes: fermeté de l'attitude, conduite toujours irréprochable en la présence de l'enfant, accord de notre vie avec les conseils que nous lui donnons, etc. L'enfant, en effet, respecte naturellement ce en quoi (personnes et choses) il a reconnu une supériorité; témoin le respect quasi instinctif qu'il témoigne pour les choses religieuses. Alors, l'éducateur, toujours à la hauteur de sa tâche, n'a pas besoin de moyens surrogatoires pour inspirer le respect: celui-ci s'impose de lui-même sans effort.

Et lorsque, autour de nous, nous voyons la jeunesse, parfois même les aînés de nos enfants, ne plus rien comprendre à la notion de respect, si nous faisons un effort, de notre côté, pour pénétrer leur mentalité, nous n'aurons aucune peine à constater que pour eux l'échelle des valeurs est toute bouleversée: on admire ce qui n'en vaut pas la peine, on place sur le piédestal un champion de sport, tandis que l'on se moque de la vertu qui s'exerce dans l'ombre et que l'on cède en haussant les épaules; on prend plus de précautions pour son chien de luxe qu'on en prendra pour un pauvre rencontré dans la rue. Et qui gâve de gâteaux et de sucre l'animal préféré, refuse parfois un morceau de pain au mendiant qui frappe à la porte, sous prétexte qu'en ce temps de chômage on n'en finirait pas de donner.

Alors, les petits, les plus grands qui voient cela, n'ont plus une notion exacte de la vraie valeur des choses; ils perdent l'habitude de lier les deux notions de respect et de supériorité (car le champion du sport ou de la danse que l'on admire n'inspire pas pour cela le respect). La vraie supériorité? ils ne savent plus bien en quoi elle consiste; dès lors, ils ont fait de mettre tout sur le même plan, c'est-à-dire sur leur plan à eux, et c'en est fait du respect.

Il faut donc commencer par redonner à nos jeunes une juste notion de la vraie valeur de chaque chose; autrement dit, rétablir pour eux la "hiérarchie des valeurs".

Il existe maints jeux éducatifs susceptibles d'y aider les jeunes enfants. Par exemple, le jeu qui consiste à inscrire à la suite du verbe aimé des noms de personnes, d'animaux ou de choses dans un ordre fantaisiste, demandant aux enfants groupés autour de nous de rétablir l'ordre d'après la valeur. On pourrait trouver d'autres jeux s'inspirant du même principe; il importerait encore beaucoup plus de juger, d'estimer, de traiter, en présence des enfants, personnes et choses suivant leur rang, leur valeur, et d'habituer nos enfants à se respecter mutuellement, à n'avoir pas entre eux trop de familiarité; ceci même entre enfants d'une même famille, mais à plus forte raison, entre étrangers. Si l'enfant dont les parents ont un rang social élevé ne doit pas se montrer méprisant, dédaigneux, vis-à-vis de ceux qui lui

### OCCUPONS NOS LOISIRS



No 2059 — Sac à linge à broder comme suit: Personnage noir avec robe et bonnet roses, fleurs de toutes couleurs, corde et cuve brunes. Il y a deux sections séparées très commodément l'une pour les bas, l'autre pour les mouchoirs. Patron à tracer, 25c; perforé, 50; au fer chaud, 35c. Etampé sur bon coton jaune, 65c; sur coton jaune broadcloth, 75c; sur superbe toile écru \$1.45. Sur broadcloth bleu, rose ou jaune, 85c. Coton M.F.A. garanti au lessivage pour la broderie, 20c.

#### COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

4 OCTOBRE 1934

Ci-inclus.....pour patrons Nos.....

Nom.....

Adresse.....

sont inférieurs, il ne s'en suit pas pour cela qu'il doive avoir avec eux une familiarité déplacée et qui nuirait à l'un aussi bien qu'à l'autre. Mais, par ailleurs, que l'on fasse bien comprendre à chacun que la vertu l'emporte sur le rang social, et qu'entre deux enfants, l'un d'un niveau social supérieur, mais par exemple paresseux et menteur, l'autre de niveau social inférieur, mais travailleur, droit, loyal, notre enfant sache faire la différence et estimer les qualités là où elles se trouvent. C'est un point essentiel, à notre époque où l'on aurait volontiers tendance à ne reconnaître qu'une supériorité: celle de l'argent, celle de l'homme "qui a réussi", et à mépriser celui qui la fortune n'aurait pas favorisée, fut-il digne de la plus grande estime.

Il y a certainement à toute une éducation à refaire chez la jeunesse. Hétons-nous, si nous voulons conjurer la crise du respect et de l'autorité.

Ceci dit — et c'est l'essentiel de la question — il arrive que nous soyons maladroits dans notre manière de commander et que, de là, viennent en partie les désobéissances et les manques de respect de nos jeunes enfants.

Dans un livre de M. J. P. Philippe, *Conseils aux parents*, se trouvent quelques remarques sur la manière de commander. Elles peuvent être utiles dans leur simplicité et s'appuient d'ailleurs sur une saine psychologie de l'enfant.

Il est évident que certains enfants ont, plus que d'autres, de la peine à obéir et qu'on peut leur faciliter la chose par la manière de leur commander.

Ne donnons jamais, par exemple, plusieurs ordres à la fois: ne disons pas à notre fille: "Va me chercher ma pelote de laine, ensuite tu iras demander à, etc." Envoyons-la d'abord chercher la laine; quand nous serons en sa possession, nous donnerons l'ordre suivant. Nous éviterons ainsi la fatigue de l'attention enfantine qui peut alors se porter sur l'ordre unique qui est donné et en rendre l'exécution plus prompte et plus facile. Ne demandons jamais l'impossible, ce serait le moyen de n'être pas obéi; or, chaque désobéissance est un échec à l'autorité.

l'enfant prend facilement l'habitude de faire la sourde oreille lorsqu'il reçoit des ordres qu'il ne peut exécuter. C'est pourquoi, à chaque fois que nous le pouvons, expliquons la raison des ordres que nous donnons, ne nous contentons pas de dire à notre petit turbulent: "Tiens-toi tranquille, fais moins de bruit". Nous avons, en général, une raison de tempérer sa turbulence, donnons-la-lui; disons-lui: "Tu me fatigues, tu vas réveiller petit frère, etc.", suivant le cas. Sachons éveiller l'attention de l'enfant pour qu'il nous "écoute". Au lieu de lui dire: "Va chercher ton livre, Jean", disons: "Jean, va chercher ton livre". Rendu atten-

### NOUVELLES ELEGANCES D'AUTOMNE



(1) Mante du soir en velours avec petite traine et col de renard blanc.  
(2) Un col Chanel en renard argenté orne ce manteau d'un rouge flamboyant.

tif par l'appel de son nom, l'esprit de l'enfant se prépare déjà à ce que nous allons lui dire.

On pourrait évidemment multiplier ces conseils pratiques qui, tous, ont leur valeur, mais à la condition que notre autorité soit déjà, par ailleurs, solidement établie sur le respect et la confiance de nos enfants. L'enfant qui sait qu'en désobéissant à son père ou à sa mère, c'est à Dieu qu'il désobéit, et qui voit ses parents très respectueux des lois divines et très soumis à elles, s'inclinera volontiers, à moins d'une nature particulièrement difficile, devant leur autorité, parce qu'il aura vite fait de comprendre qu'elle est pour lui un appui et non pas une entrave. De nous dépend que nos enfants aiment ainsi le joug que leur imposent ceux qu'ils aiment.

—(La Maison) ANNIE RUEL

### Le "Bulletin de la Ligue catholique féminine"

Comme ses devanciers, ce numéro 22 contient, en ses huit pages, plusieurs articles de fond et plusieurs rapports qui intéresseront les collaborateurs et collaboratrices de la Ligue, toutes les ligues, toutes les femmes d'œuvre, toutes les ouvrières d'action catholique.

En voici le sommaire:

10 Respectueuses sympathies à Son Eminence le cardinal Villeneuve.

20 Notre prochain congrès, Mlle G. Lefavre, présidente générale.

30 La charité, lien d'unité dans la paroisse, M. l'abbé Donat Fréchet, curé de la cathédrale, les Trois-Rivières.

40 Instructions de Son Eminence le cardinal, relatives aux diverses organisations d'action catholique féminine.

50 Au comité central permanent d'action sociale catholique, section féminine, Mlle Jeanne Talbot, secrétaire générale.

60 Rapports des comités diocésains.

70 Le nouveau timbre de la Ligue catholique féminine.

80 La charité, source de joie, de lumière et de paix, M. l'abbé Antoine Gagnon, du diocèse de Rimouski.

90 Nos avant-gardes.

100 Le "Bulletin de la Ligue catholique féminine".  
L'abonnement date toujours de l'édition qui le précède. On doit s'adresser à la section paroissiale ou au comité diocésain. Si on n'appartient ni à l'un ni à l'autre, on peut s'adresser directement à 105, rue Sainte-Anne, Québec.

### Les nouvelles féminines

#### A l'église du Gesù

Du 7 au 14 octobre, à l'église du Gesù aura lieu la retraite des Enfants de Marie. Toutes les dames et demoiselles sont invitées à y prendre part. Le R. P. Scheipe, S.J., en sera le prédicateur. Les exercices du soir sont à 7 h. 45.

#### Partie de cartes à l'hospice Morin

Les dames pensionnaires de l'Hospice Morin organisent pour le 9 octobre une partie de cartes au bénéfice des vieillards indigents de cette institution. Prix nom-breux et de valeur. Le public est invité.

#### Apostolat liturgique

Le samedi 6 octobre, à 2 h. p.m., aura lieu la réouverture des cours gratuits de chant grégorien et marécure, 10 octobre, à 8 h. p.m., la reprise des cours gratuits de liturgie. Pour renseignements, s'adresser à l'Apostolat liturgique, 3473 avenue du Parc, tel. Marquette 3099.

#### Orphelinat de la Providence N.-D. G.

Le comité des dames patronnesses de l'Orphelinat de la Providence remercie toutes les personnes qui ont envoyé leurs listes concernant l'organisation de vacances en faveur de l'orphelinat de N. D. G.

Plusieurs n'ont pas encore répondu à l'appel; ces retours sont attendus afin de fixer la date du tirage.

#### Retraites fermées

Retraites fermées à la Villa Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, 10 ave. Bellevue, Sherbrooke, P.Q. du 19 au 22 octobre, pour jeunes filles, du 19 au 22 novembre, pour veuves; du 7 au 10 décembre, pour jeunes filles. Prière d'envoyer son nom d'avance.

#### Journées de charité

Les personnes désireuses d'encourager la belle œuvre des religieuses de Marie-Réparatrice sont invitées à prendre part aux parties de cartes de l'après-midi, les 11 et 12 octobre, à 3 h., organisées par Mme Eug. Viau et Mlle Rose Granger, ou à celles des soirs des mêmes jours, organisées par Mmes Noëlle Paquin et Alberta de Landrande.

Le conseil se compose de Mmes Emilie Simard, D. J. Byrne, Chs Hudson et Mlle Rose Granger et Thérèse Daignault.

#### Retraite à l'Hospice de la Providence

La retraite annuelle pour les dames de charité commencera lundi soir, 8 octobre, à 7 h. 30, à l'Hospice de la Providence, 1691 boul. Pie IX. Cette retraite sera prêchée par le R. P. Léopold Saint-Georges, O.M.I., supérieur de la Maison des retraites fermées, à Hull.

Vendredi, le 12, à 2 h. p.m., Mgr A. V. J. Plette, P.A., curé du Très-Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve, prononcera une conférence aux retraitantes.

Toutes les dames de charité sont invitées à cette retraite.

#### A l'Ecole Normale Jacques-Cartier

Le cercle Marguerite-LeMoine recommencera ses travaux le vendredi, 5 octobre prochain. A l'occasion de l'ouverture de cette nouvelle année d'étude, les membres du cercle qui sont élèves actuelles de l'Ecole Normale ont préparé une causerie sur Jacques-Cartier avec récitation, chants et musique. Cette soirée patriotique tiendra lieu de la première conférence. Tous les membres du cercle sont cordialement invités.

#### Anciennes Elèves des SS. NN. de Jésus et de Marie

Les Amicales des SS. NN. de Jésus et de Marie organisent pour samedi, le 6 octobre, une visite historique à la vieille maison de Longueuil, berceau de l'Institut. Le programme sera le suivant: 2.30, réception par les élèves actuelles, et causerie: "Silhouette historique" par le révérend Père Lortie, O.M.I. Le conférencier sera présenté par Mlle A. Trudeau, et présidente de l'Amicale de Longueuil, et remercié par Mlle Marie-Claire Daveluy, présidente générale des Amicales des SS. NN. de Jésus et de Marie. 4 heures, Salut du St-Sacrement, offrande de fleurs sur Marie-Rose et visite à la maison.

Toutes les amicales et les anciennes élèves des SS. NN. de Jésus et de Marie sont très cordialement invitées à venir nombreuses à cette réunion du soir.

On pourra se rendre à Longueuil par les autobus du pont Jacques-Cartier, angle des rues Ontario et Bordeaux.

#### Bravo, jeunesse d'Acadie

Congrès régional de l'A.C.J.C. à Bathurst et à Notre-Dame de Kent au Nouveau-Brunswick

On peut épiloguer indéfiniment sur un congrès. Ceux de Bathurst et de Notre-Dame, sur l'établissement des jeunes, fourniraient matière à d'utiles réflexions.

Nous préférons exprimer simplement une impression directe: l'Acadie est bien vivante; la jeunesse d'Acadie prend conscience des difficultés qu'elle rencontre; elle entend se défendre.

Songez que les régions de Chatham et de Saint-Jean ne sont organisées que depuis trois ans.

Or, les cercles d'A. C. J. C. restent relativement très nombreux; ils comptent près de quinze cents membres actifs; et ils estiment que c'est trop peu. Et ils répètent, par-dessus tout, que la quantité les intéresse peu, qu'ils cherchent la qualité, qu'ils s'embarrassent pas de membres inutiles, qu'ils ne veulent pas que leur marche soit alourdie d'un poids mort.

A Bathurst, S. E. Mar Chasson assiste au congrès; il est le premier arrivé, le dernier parti. A Notre-Dame, S. E. Mgr Leblanc, malade, se fait excuser et témoigne par une

## E A T O N

- Nous achetons le matériel.
- Nous l'éprouvons.
- Nous confectionnons les chemises et ainsi nous savons que les

## Chemises Eaton

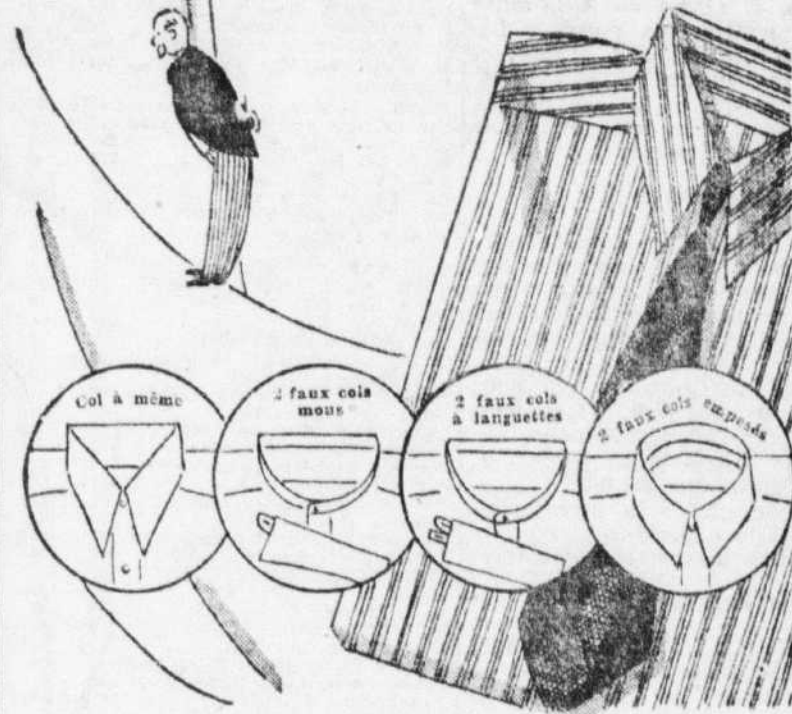
n'ont pas d'égal à 2.00, quant à la qualité, l'ajustage, la confection et le modèle.

Le meilleur broadcloth de coton anglais sur le marché — rétréci "Rigmel" pour assurer un ajustage permanent — les meilleurs dessins et les plus jolies nuances — confection d'après des spécifications rigoureusement suivies — voilà qui donne aux chemises EATONIA des mois et des mois de service confortable.

Chacune

2.00

Au rez-de-chaussée — rue Sainte-Catherine



THE T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

### Le marchand juif

Tel le cruel vautour attend un oiseau, Il guette le client de son "bedit commerce". Il le presse d'entrer d'une voix où transperce Son astuce, en dépit de son faux air benêt.

Il prétend au client vendre un habit complet, Mais si, devant l'achat, celui-ci tergiverser. Le Juif sent qu'il doit prendre un chemin de traverse Pour mener sûrement sa victime au filet.

Il toussote, il clignote, il gémit et déclare Que les temps d'aujourd'hui sont durs à supporter. Mais que de moitié prix, il consent à baisser.

Tout joyeux, le client de l'article s'empare. Pensez donc, cet habit dont il est possesseur Lui revient la moitié de... dix fois sa valeur.

Lorette Sauriol-Daignault

Montréal, oct. 1934.

### Bravo, jeunesse d'Acadie

Congrès régional de l'A.C.J.C. à Bathurst et à Notre-Dame de Kent au Nouveau-Brunswick

On peut épiloguer indéfiniment sur un congrès. Ceux de Bathurst et de Notre-Dame, sur l'établissement des jeunes, fourniraient matière à d'utiles réflexions.

Nous préférons exprimer simplement une impression directe: l'Acadie est bien vivante; la jeunesse d'Acadie prend conscience des difficultés qu'elle rencontre; elle entend se défendre.

Songez que les régions de Chatham et de Saint-Jean ne sont organisées que depuis trois ans.

Or, les cercles d'A. C. J. C. restent relativement très nombreux; ils comptent près de quinze cents membres actifs; et ils estiment que c'est trop peu. Et ils répètent, par-dessus tout, que la quantité les intéresse peu, qu'ils cherchent la qualité, qu'ils s'embarrassent pas de membres inutiles, qu'ils ne veulent pas que leur marche soit alourdie d'un poids mort.

A Bathurst, S. E. Mar Chasson assiste au congrès; il est le premier arrivé, le dernier parti. A Notre-Dame, S. E. Mgr Leblanc, malade, se fait excuser et témoigne par une

lettre enthousiaste de l'attachement qu'il porte à sa jeunesse.

Partout, l'entraîne régal. D'abord, on est un peu gêné; puis, très vite, la glace est rompue. De beaux jeunes hommes, l'air vaillant, qui s'expriment avec une grande correction et souvent un savoureux pittoresque, envisagent sans crainte les problèmes de l'heure.

Et quelle franchise dans l'affirmation de sa foi! Ici, trop souvent, un pharisaïsme inconscient glace les plus belles envolées. En Acadie, on respire une atmosphère de catholicisme vécu et souffert.

Le président du comité régional de Chatham, un jeune et brillant médecin de Campbellton, M. Georges Dumont, dit la nécessité de l'apostolat laïque, du don de soi; à Notre-Dame, l'ex-président de St-Jean, M. C.-F. Savoie, analyse courageusement la situation: "Le problème acadien est un problème d'éducation... A l'école, nos petits enfants n'entendent pas parler du bon Dieu ni de l'Acadie..." Mais tout est confiance. Optimisme clairvoyant et non candeur de néophyte.

Donc, c'était en Acadie. Le beau pays! La merveilleuse histoire! Pieusement, avec ferveur, à Bathurst comme à Notre-Dame, on

a chanté l'hymne national des Acadiens, l'Air Marie-Stella; résumé des aspirations religieuses et nationales d'une race qui proclame par ses paroles et par ses actes qu'elle entend défendre son héritage et qu'elle se prépare à vivre d'engagement sa vie.

Pensez-vous qu'avec un passé comme le sien une nation puisse démissionner? Pensez-vous qu'avec une telle jeunesse, organisée, généreuse, on puisse désespérer de l'avenir?

Bravo, jeunesse d'Acadie! André LAURENDEAU, du comité central.

### "Le Nom propre"

Etude grammaticale, par F. E., publiée par les Frères des Ecoles Chrétiennes

Emploi du trait d'union, des majuscules, de l'italique, des prépositions, de l'article, du pluriel; genre de certains noms propres, etc.

En vente à la librairie du "Devoir", \$1. franco.

### Feuilleton du "Devoir"

## La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

49. (Suite)

— Pourquoi? — Parce que, vous venez de le dire, je ne suis qu'un modeste employé. Près de Mme la comtesse de Distré, je n'ai aucune espèce d'influence. Elle me considère comme un salarié et un roturier de bas étage. Quant à mon patron, il pourrait croire que j'agis par haine, par jalousie contre mon collègue Gervail. Il pourrait même s'imaginer...

Colard s'interrompit, baissa les yeux et parut plus embarrassé encore que tout à l'heure.

"Que vouliez-vous dire? interrogea Limeray que ces circonlocutions et ces réticences agaçaient.

— Rien, mon lieutenant, rien", commença par affirmer l'employé de M. Gandoin.

Mais le jeune officier était bien résolu à ne point tolérer de pareils faux-fuyants.

"Si, vous vouliez dire quelque chose. Vous aviez commencé à dire que M. Gandoin pourrait s'imaginer... s'imaginer quoi? Veuillez achever d'exprimer votre pensée.

— C'est inutile, mon lieutenant, tout a fait inutile.

— Je trouve que c'est tout à fait nécessaire, au contraire. Vous venez de révéler des faits très graves en me demandant de les révéler, à mon tour, à l'homme qui vous emploie. Vous alléguiez, pour me charger de cette commission désagréable, l'impossibilité de la faire vous-même. Je dois connaître les motifs de cette prétendue impossibilité."

Cette mise en demeure effrayait Paul Colard. Il balbutia:

"Eh! bien, voilà... M. Gandoin pourrait s'imaginer que... si je lui dénonce Gervail, c'est que j'ai le désir de... de le suppléer, non seulement comme fondé de pouvoirs, mais aussi comme..."

— Comme quoi?

— Comme prétendant à la main de sa fille.

— Vous!"

Paul Colard ne releva pas ce qu'il y avait d'humiliant pour lui dans cette exclamation de surprise échappée au jeune officier. Il se contenta de répondre par cette métaphore un peu hardie, qu'il n'avait, d'ailleurs, point le mérite d'avoir inventée:

### "Quel est ce mystère?"

Tel est le titre d'un mystérieux feuilleton dont le "Devoir" commencera bientôt la publication. Parlez-en à vos amis.

"Ce ne serait pas la première fois que l'on verrait un ver de terre amoureux d'une étoile".

Hubert n'avait pas envie de rire. Il ne put s'empêcher de sourire, cependant, en songeant combien cette comparaison, quelque ridicule qu'elle fût, était de mise en la circonstance, car l'obséquieux Colard avait bien quelque chose d'un être rampant, et Brigitte Gandoin, vouée au service des œuvres pies, des humbles et des pauvres, n'était pas sans ressemblance avec un être immatériel, plus proche des clartés célestes que des vilénies du monde.

Mais le sourire du jeune officier s'effaça vite. L'impression qui l'avait provoqué faisait place à une

autre, toute de mépris et même de dégoût.

Quelle habileté que fût Paul Colard, Hubert l'avait deviné. Une subtile intuition lui montrait quel était le jeu joué par ce soi-disant redresseur de torts, au fond ambiteux sans scrupules, qui dénonçait Gervail sans autre but que de lui prendre sa place pour devenir le fondé de pouvoirs et peut-être, le genre de M. Gandoin.

Ce n'était pas là une supposition que l'on eût pu traiter de jugement téméraire. Il y a certaines heures où l'on voit très clair dans la pensée de ceux qui veulent vous tromper, où leur propre ruse se tourne contre eux-mêmes, où ils se trahissent en cherchant à trahir.

Hubert de Limeray était sûr de ne se pas fourvoyer et de faire, au contraire, œuvre juste et utile, quand il dit sévèrement:

"Cela suffit, monsieur. Je sais à quoi m'en tenir. Ne comptez pas sur moi pour vous venir en aide dans vos combinaisons. Elles sont de celles auxquelles je ne prend pas part un officier français".

Et, comme l'autre ouvrait la bouche pour discuter:

"Inutile d'en dire davantage, coupa le lieutenant, d'un ton qui ne souffrait point de réplique. Vous pouvez vous retirer."

Il montra la porte.

Blême de rage, n'osant pas lutter, car, comme tous les traîtres, il était lâche, mais jurant à part soi de se venger, Paul Colard sortit.

Quand Hubert fut seul, il réfléchit longuement.

Il ne pouvait regretter d'avoir châtie ce misérable. Mais il songeait qu'une part de vérité se mêlait peut-être à ses mensonges et il se demandait anxieusement:

"Est-il vrai que Maurice Gervail

aime Martine de Distré, qu'il ait favorisé sa fuite? Est-il vrai qu'elle soit à Saumur?"

XVII

L'ACCIDENT

Une autre question se posa bientôt à l'esprit d'Hubert. Devait-il prévenir M. Gandoin ou Maurice Gervail de la machination ourdie par Colard et qu'il avait percée à jour?

Ainsi qu'il l'avait dit, le métier de détective n'était pas son fait, et, quelque méprisable que fût Paul Colard, le dénoncer à son patron lui répugnait.

Mettre en garde Gervail contre un individu décidé à lui nuire était fort différent et Hubert, en y réfléchissant, ne tarda pas à le considérer

## COMMERCE ET FINANCE

## Les nouvelles en raccourci

## Cours de l'argent

Londres, 4. (P.A.) — Le cours de l'argent est faible, fléchissement de 1-8 à 22 1-2.

## Cours du sucre

New-York, 4. (P.A.) — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 1.90; jan. 1.87-88; mars 1.86; mai 1.90; juin 1.94; sept. 1.97.

## Cours du café

New-York, 4. (P.A.) — Le marché du café est assez vigoureux. Options: déc. 7.40; jan. 7.40; mars 7.57; mai 7.68; juin 7.76.

Santos: déc. 10.52-53; mars, 10.57; mai 10.59-60; juin, octobre, 10.63.

## Les grains

Chicago, 4. (P.A.) — A la suite de l'amélioration des cours à Liverpool, le marché des grains ici s'est amélioré ce matin. On est aussi d'opinion que la baisse de ces derniers jours a été telle qu'il doit se faire un rajustement.

## Banque d'Angleterre

Londres, 4. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre a révélé que les changements suivants, en livres sterling: réserve totale, dim. 3,754,000; circulation, aug. 3,788,000; or, aug. 35,000; autres valeurs, aug. 4,933,000; dépôts du public, dim. 24,155,000; autres dépôts, aug. 25,365,000; réserves de billets, dim. 3,764,000; valeurs d'Etat, aug. 50,000.

La proportion de la réserve au passif est de 45.44 comparative-ment à 48.18 la semaine dernière.

## Banque de France

Paris, 4. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants, en francs: or, aug. 76 millions; solde à vue à l'étranger, pas de changement; effets de commerce escomptés au pays, aug. 327 millions; effets de commerce achetés à l'étranger, dim. 29 millions; prêts, aug. 29 millions; circulation, aug. 1,420 millions; comptes courants, dim. 375 millions.

## Recettes ferroviaires

Les recettes brutes du Canadian National durant la semaine terminée le 30 septembre, se sont élevées à 54,472,997, une augmentation de 842,169 sur la semaine correspondante de 1933.

Celles du Pacifique Canadian ont été de 83,431,000, une diminution de 817,309.

## Le papier

Tandis qu'un journal de Toronto annonce que la St-Lawrence Paper, ignorant l'entente qui existait entre les producteurs pour qu'il ne soit accordé aucun contrat sans qu'on se consulte mutuellement, aurait signé un contrat avec divers gros consommateurs, tels les hôtels, on déclare à New-York que le prix du papier pour l'an prochain aurait été maintenu au niveau actuel de \$41 la tonne livrée à New-York. La St-Lawrence Paper serait accusée, par ses nouveaux contrats, de produire à plein rendement pendant deux ans et dans une bonne proportion dans les années à suivre.

## Au Board of Trade

A la réunion du Board of Trade, hier, on a entendu le rapport sur les activités en cours de la semaine dernière. Il a été question du fait que le marché du papier a été le plus actif de la semaine, et que le papier a été le plus cher de la semaine. On a également discuté de la situation du papier et de la nécessité de maintenir le papier à un niveau raisonnable. On a également discuté de la situation du papier et de la nécessité de maintenir le papier à un niveau raisonnable. On a également discuté de la situation du papier et de la nécessité de maintenir le papier à un niveau raisonnable.

## L'emprunt canadien

On rapporte qu'à la fin de la troisième journée, plus de 100 millions de dollars avaient été souscrits à l'emprunt canadien.

## La question du blé

Il n'y a pas beaucoup de nouveau dans la question du blé si ce n'est que les cours ont encore considérablement dégringolé hier, à Winnipeg. Ce matin le marché était plus ferme. Hier, M. I. McFarland, qui a provoqué des mouvements à la suite de ses déclarations de lundi et de sa demande pour qu'une enquête soit tenue, dit que la rumeur voulant que le gouvernement canadien ait cessé ses achats en vue de supporter le marché de Winnipeg est fautive et a été circulée par des gens qui ont intérêt à faire baisser les cours. Il déclare d'autre part que non seulement toute la récolte de cette année sera vendue mais qu'il devra avoir recours aux stocks accumulés dans le passé au Canada.

A sa réunion d'hier, le conseil des ministres n'a pas débattu la question parce qu'il n'y avait aucune demande officielle en ce sens. Toutefois, à la suite d'un message du premier ministre de l'Al-

## Les obligations

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien et Cie Limitée)

Offre Dem.

Dominion du Canada:

4 1/2 % 15 oct. 1939 103 1/2 104 1/2

4 1/2 % 15 oct. 1942 103 1/2 104 1/2

4 1/2 % 15 nov. 1939 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1942 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1945 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1948 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1951 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1954 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1957 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1960 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1963 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1966 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1969 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1972 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1975 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1978 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1981 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1984 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1987 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1990 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1993 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1996 107 108

4 1/2 % 15 nov. 1999 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2002 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2005 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2008 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2011 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2014 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2017 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2020 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2023 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2026 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2029 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2032 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2035 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2038 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2041 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2044 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2047 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2050 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2053 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2056 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2059 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2062 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2065 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2068 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2071 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2074 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2077 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2080 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2083 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2086 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2089 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2092 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2095 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2098 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2101 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2104 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2107 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2110 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2113 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2116 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2119 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2122 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2125 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2128 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2131 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2134 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2137 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2140 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2143 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2146 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2149 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2152 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2155 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2158 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2161 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2164 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2167 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2170 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2173 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2176 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2179 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2182 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2185 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2188 107 108

4 1/2 % 15 nov. 2191 107 108

## Bourse de New-York

New-York, 4. (P.A.) — Les ten-

dances étaient irrégulières à Wall

Street ce matin. Les alcools se sont

légèrement améliorés mais les pé-

troles ont fléchi.

California Packing a reculé de

3 points, Standard Oil of Califor-

nia a fléchi de quelques fractions

pour établir un nouveau bas pour

l'année, Union Oil of California a

reculé d'un point. Standard Oil of

N.Y. Central, Mid-Continental Pe-

troleum ont légèrement fléchi tan-

dis que National Distillers, Chrys-

ler, U. S. Alcohol, General Motors

et Consolidated Gas ont été fermes

et se sont même améliorés quel-

que peu.

Il y a eu de nouvelles pressions

de vente dans la deuxième heure

et Case, Goodyear et U. S. Rubber

ont reculé de 1 à 2 points, Sa-

neway Stores et California Packing

ont étendu leur recul à 4 points

chacun.

Cours fournis par la maison

GRAFFIUS PERDEAU

210, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal

MARQUETTE 5711

Quot. Mid.

Allied Chemical 125 1/2

American Foreign Power 6 1/4

American Power & Light 4 1/2

American Smelting 34 1/2

American Water Works X.D. 15 1/2

American Tel. & Tel. 109 1/2

Anacosta 10 1/2

Atchafalaya 50 1/2

Atlantic Refining 23 1/2

Auburn 23 1/2

Baltimore & Ohio 15 1/2

Bethlehem Steel 26 1/2

Canadian Pacific 13 1/2

Commercial Solvents 19 1/2

Chrysler Motors 33 1/2

Columbia Gas & Electric 8 1/2

Cons. Gas of New York 8 1/2

Continental Can. Co. 8 1/2

Corn Products X.D. 63 1/2

Commonwealth Southern 8 1/2

Dupont 8 1/2

Electric Power & Light Corp. 4 1/2

Frederick & Taylor 10 1/2

General Foods Corp. 28 1/2

General Motors 28 1/2

General Electric 10 1/2

Int. Tel. & Tel. Co. 9 1/2

Johns Manville 46 1/2

Kennecott Copper 27 1/2

Leeds Theatres 24 1/2

Mack Trucks 24 1/2

Montgomery & Ward 26 1/2

Nash Car Co. 35 1/2

National Biscuit 28 1/2

National Power Light 2 1/2

New York Central 13 1/2

North American 39 1/2

Noranda Mines 39 1/2

Packard Motors 23 1/2

Pennsylvania R.R. 14 1/2

Phillips Petroleum 31 1/2

Pub. Serv. of New Jersey 31 1/2

Radio Corporation 14 1/2

Remington Rand 7 1/2

Republic Iron & Steel 12 1/2

Sears Roebuck 19 1/2

Southern Ry. 19 1/2

Standard Brand 42 1/2

Standard Gas & Electric 14 1/2

Standard Oil of New Jersey 14 1/2

Socomec Vacuum Oil 24 1/2

Texas Corp. 24 1/2

United Gas Improvement 15 1/2

U. S. Rubber 35 1/2

U. S. Industrial Alcohol 35 1/2

Vanadium 16 1/2

Western Union 32 1/2

Westinghouse 48 1/2

Woolworth 48 1/2

Woolworth 48 1/2

## BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Le marché a été ferme, avancé de quelques fractions et mais peu actif. Bruck Silk, Cana- Royal Bank d'un point.

dian Celanese, National Breweries Par contre, Nickel et Brazilian

Montreal Power, Alcohol se sont ont légèrement fléchi.

(Cotation de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes VALEURS

125 Bruck Silk 14 1/2

# LA VIE SPORTIVE

## Le Saint-Louis remporte les honneurs de la victoire dans la première joute de la série

"Dizzy" Dean n'accorde que huit coups réussis à ses rivaux et retire six joueurs au bâton — Les Cardinals accumulent treize coups contre les lanceurs Crowder, Marberry et Hogsett — Joe Medwick est l'étoile au bâton avec quatre coups sur cinq apparitions au marbre — Deux coups de circuit

### RESULTAT DE LA JOUTE D'HIER: 8 A 3

Les hommes du gérant Cochrane commettent cinq bévues au champ dans les trois premières manches, tandis que deux erreurs ont été faites par les visiteurs — La deuxième partie de la série mondiale aura lieu cet après-midi, à Détroit, alors que "Schoolboy" Rowe lancera pour les Tigers et Hallahan pour Saint-Louis

Détroit, 4. — Les Cardinals de Saint-Louis, champions de la ligue Nationale, ont causé une désagréable surprise aux Tigers de Détroit, hier après-midi, en déclarant les champions de la ligue Américaine dans la première joute de la série mondiale lorsque les hommes du gérant Frisch ont triomphé de leurs rivaux par un résultat de 8 à 3 en présence de plus de 42,000 personnes réunies au parc Navin, et ce premier échec des locaux a jeté une douche d'eau glacée sur l'enthousiasme des partisans du Detroit, mais le gérant Cochrane n'est nullement découragé et il espère pouvoir se reprendre cet après-midi alors qu'il lancera dans la bataille le fameux lanceur "Schoolboy" Rowe, pendant que le Saint-Louis enverra le vétéran Hallahan sur le monticule.

Les locaux ont été très nerveux au début de la partie d'hier et c'est ce qui explique les cinq erreurs commises dans les trois premières manches, mais les Tigers reprirent leur aplomb par la suite et leur jeu s'améliora de beaucoup dans les dernières manches.

Les erreurs de Gehring, Greenberg, Rogell et Owen ne furent pas de nature à aider le lanceur Crowder et le "général" dut céder sa place à Marberry à la sixième manche après avoir accordé six coups réussis, mais le lanceur relève ne fit guère mieux et ne resta que deux tiers de manche sur le monticule. Marberry accorda quatre coups sûrs à ses rivaux qui valurent quatre points au Saint-Louis, et Chief Hogsett, autrefois du Montréal, dut terminer la partie et fit meilleure figure que ses coéquipiers, car aucun point ne fut enregistré par les visiteurs dans les trois manches et un tiers qu'il fut en fonction.

Dean a demandé une cigarette à un journaliste puis, à l'étonnement général, a déclaré qu'il avait lancé une "partie délicate". "Les gars", dit-il entre deux bouffées, "je vous assure que je dis vrai quand je vous assure que j'ai été 'pourri' au monticule aujourd'hui".

Ma courbe ne voulait pas du tout fonctionner. Je ne pouvais rien faire avec ma balle rapide. Ma courbe ne voulait pas 'courber' et, comme résultat, j'ai dû lancer à toutes mes forces tout le temps. Vous savez combien de fois d'ailleurs j'ai été pris avec le compte trois et deux."

Frankie Frisch, le gérant, a pris la victoire avec calme. Il a eu des éloges envers ses "bleus", Collins, Delancey et Melwick, le voltigeur héros du jour avec trois simples et un circuit.

"Dancey a réellement été superbe derrière le bâton", a dit Frisch avec orgueil. "Il a eu l'air d'un as".

Les statistiques intéressantes de la présente série mondiale suivent:

|                    | G. | P. | Pc.  |
|--------------------|----|----|------|
| Saint-Louis (Nat.) | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |
| Classement         |    |    |      |
| St-Louis (Nat.)    | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |
| Classement         |    |    |      |
| St-Louis (Nat.)    | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |

Joe Medwick, voltigeur du centre des Cardinals de Saint-Louis, qui a largement contribué à la victoire de son équipe hier après-midi, en frappant quatre coups réussis, dont un pour le circuit, sur cinq apparitions au marbre.

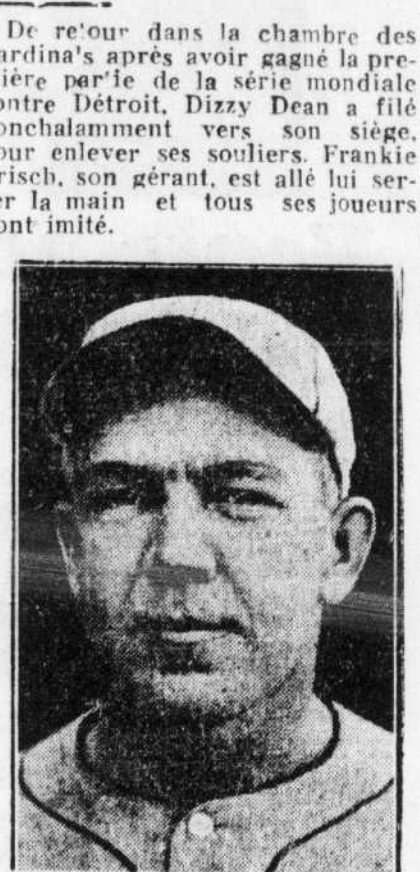
Jerome "Dizzy" Dean et Joe Medwick furent les facteurs de la victoire des Cardinals, le premier en accordant que quelques coups réussis et le second en frappant quatre fois en lieu sûr, dont un coup de circuit, sur cinq apparitions au marbre, égalant le record mondial des coups consécutifs dans une série mondiale.

Les Cardinals ont eux-mêmes contribué au manque de tenue générale par deux erreurs au début de leur assaut contre Ernie Orsatti, mais ils n'ont jamais eu raison d'être inquiets.

En se basant sur la tenue des Tigers à la première partie de série mondiale à laquelle ils participent depuis 25 ans, le résultat a donné un choc aux 42,500 spectateurs qui ont contribué une recette de \$139,643. La foule elle-même a été inférieure à ce que l'on attendait, de plusieurs milliers moins considérée que celle qui peut se loger à Navin Field, mais c'est un désappointement qui n'est rien en comparaison de celui qui a causé la tenue humiliante des Tigers en pleins de la série de 1931, et surtout d'un public qui espérait voir la déconfiture de Dean aîné.

Les Tigers peuvent bien se ressaisir aujourd'hui, sur tel comme la nervosité de la première journée est chose du passé. Ils forment une meilleure équipe qu'ils ne l'ont prouvé hier et ils ont encore un lanceur étoile Lyndon (Schoolboy) Rowe sur qui compter. Rowe doit lancer aujourd'hui tandis que Bill Hallahan, le gaucher, hôte de la série de 1931, est celui qu'on anticipe comme choix de Frisch plutôt que Paul (Duffy) Dean.

A moins que les Tigers ne se ressaisissent derrière l'ur as de 22 ans héros de 16 victoires en six semaines, l'Amérique sera saine et sa machine de faire du progrès contre la machine des Cards ne vaudra pas cher.



BILL HALLAHAN, lanceur du St-Louis, qui sera opposé à "Schoolboy" Rowe, des Tigers, dans la deuxième partie de la série mondiale qui sera disputée cet après-midi au Parc Navin, à Détroit. Le vétéran compte suivre l'exemple de Dizzy Dean.

Dean a demandé une cigarette à un journaliste puis, à l'étonnement général, a déclaré qu'il avait lancé une "partie délicate".

"Les gars", dit-il entre deux bouffées, "je vous assure que je dis vrai quand je vous assure que j'ai été 'pourri' au monticule aujourd'hui".

Ma courbe ne voulait pas du tout fonctionner. Je ne pouvais rien faire avec ma balle rapide. Ma courbe ne voulait pas 'courber' et, comme résultat, j'ai dû lancer à toutes mes forces tout le temps. Vous savez combien de fois d'ailleurs j'ai été pris avec le compte trois et deux."

Frankie Frisch, le gérant, a pris la victoire avec calme. Il a eu des éloges envers ses "bleus", Collins, Delancey et Melwick, le voltigeur héros du jour avec trois simples et un circuit.

"Dancey a réellement été superbe derrière le bâton", a dit Frisch avec orgueil. "Il a eu l'air d'un as".

Les statistiques intéressantes de la présente série mondiale suivent:

|                    | G. | P. | Pc.  |
|--------------------|----|----|------|
| Saint-Louis (Nat.) | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |
| Classement         |    |    |      |
| St-Louis (Nat.)    | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |
| Classement         |    |    |      |
| St-Louis (Nat.)    | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |

Joe Medwick, voltigeur du centre des Cardinals de Saint-Louis, qui a largement contribué à la victoire de son équipe hier après-midi, en frappant quatre coups réussis, dont un pour le circuit, sur cinq apparitions au marbre.

Jerome "Dizzy" Dean et Joe Medwick furent les facteurs de la victoire des Cardinals, le premier en accordant que quelques coups réussis et le second en frappant quatre fois en lieu sûr, dont un coup de circuit, sur cinq apparitions au marbre, égalant le record mondial des coups consécutifs dans une série mondiale.

|                    | G. | P. | Pc.  |
|--------------------|----|----|------|
| Saint-Louis (Nat.) | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |
| Classement         |    |    |      |
| St-Louis (Nat.)    | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |
| Classement         |    |    |      |
| St-Louis (Nat.)    | 1  | 0  | 1000 |
| Détroit (Am.)      | 0  | 1  | 0000 |

Joe Medwick, voltigeur du centre des Cardinals de Saint-Louis, qui a largement contribué à la victoire de son équipe hier après-midi, en frappant quatre coups réussis, dont un pour le circuit, sur cinq apparitions au marbre.

Jerome "Dizzy" Dean et Joe Medwick furent les facteurs de la victoire des Cardinals, le premier en accordant que quelques coups réussis et le second en frappant quatre fois en lieu sûr, dont un coup de circuit, sur cinq apparitions au marbre, égalant le record mondial des coups consécutifs dans une série mondiale.

Les Cardinals ont eux-mêmes contribué au manque de tenue générale par deux erreurs au début de leur assaut contre Ernie Orsatti, mais ils n'ont jamais eu raison d'être inquiets.

En se basant sur la tenue des Tigers à la première partie de série mondiale à laquelle ils participent depuis 25 ans, le résultat a donné un choc aux 42,500 spectateurs qui ont contribué une recette de \$139,643. La foule elle-même a été inférieure à ce que l'on attendait, de plusieurs milliers moins considérée que celle qui peut se loger à Navin Field, mais c'est un désappointement qui n'est rien en comparaison de celui qui a causé la tenue humiliante des Tigers en pleins de la série de 1931, et surtout d'un public qui espérait voir la déconfiture de Dean aîné.

Les Tigers peuvent bien se ressaisir aujourd'hui, sur tel comme la nervosité de la première journée est chose du passé. Ils forment une meilleure équipe qu'ils ne l'ont prouvé hier et ils ont encore un lanceur étoile Lyndon (Schoolboy) Rowe sur qui compter. Rowe doit lancer aujourd'hui tandis que Bill Hallahan, le gaucher, hôte de la série de 1931, est celui qu'on anticipe comme choix de Frisch plutôt que Paul (Duffy) Dean.

A moins que les Tigers ne se ressaisissent derrière l'ur as de 22 ans héros de 16 victoires en six semaines, l'Amérique sera saine et sa machine de faire du progrès contre la machine des Cards ne vaudra pas cher.

## Cinq combats disputés ce soir, à l'Arena

Voici l'excellent programme que présente, ce soir, à l'Arena Mont-Royal, le promoteur Ripeel dans une des dernières séances d'élimination pour le tournoi provincial à 147 livres:

Cinq rencontres limitées à une heure ou à une chute:

Coca Cola vs Gardner;  
Pit Gohier vs Geo. Desparois;  
Sam Chuck vs Al Tucker;  
Armand Courville vs Tiger Jim Delisle;  
Bill O'Brien vs Johnny Bélanger.

Comme les éliminations touchent à leur fin, la valeur des programmes ou bien fin, le combat entre Al Tucker de Bozale et l'invincible Sam Chuck, qui son cachet particulier que personne ne voudra manquer. Quant à la lutte entre Pit Gohier et Geo. Desparois, elle a une grande importance si l'on tient compte que les partisans de St-Laurent ou Pit habitent, seront très nombreux, tandis que ceux de Desparois n'en laisseront pas imposer. La valeur de Coca Cola et de Gardner est reconnue et il sera intéressant de les voir à l'œuvre dans une première préliminaire.

### Le club Dow à Ste-Thérèse

Le club de la Brasserie Dow fera sa dernière apparition dans la partie nord, samedi après-midi, alors qu'il ira rencontrer le Sainte-Thérèse qui a été, cette saison, sous l'habile direction du gérant A. Guy. Le gérant Guy enverra dans la boîte son lanceur étoile Cecil, qui a remporté plusieurs belles victoires pour le Sainte-Thérèse au cours de cette saison. Le dernier sera son condé derrière le bâton par M. Charron. Sur l'alignement du Sainte-Thérèse, l'on voit aussi les frères Lessard et Desjardins, qui furent le piler de leur équipe. Dussault, E. Charron, Beauséjour, Bouchard, etc., une équipe qui fera sûrement honneur à la ville de Sainte-Thérèse. Pour Dow, Lefty Dumoulin ou Alfie Bryant sera au monticule avec Perron derrière le bâton. La partie sera sous le patronage de S. H. le maire C.-H. Robillard, qui a gracieusement accepté de lancer la première balle, et de M. Pierre Beaudin, vice-président de la Brasserie Dow, qui fera encore des siennes au bâton pour Dow, à l'ouverture des hostilités. La joute comptera trois heures précises, et aura lieu au Stadium Sainte-Thérèse. L'entrée aux estrades sera absolument gratuite.

Le club Dow terminera ses activités dimanche et lundi, jour d'Actions de Grâce, les 7 et 8 octobre, alors que les Brasseurs s'aligneront contre le Sorel et la Lachine.

### Dow s'attaquera au Sorel, dimanche

C'est dimanche prochain que la rencontre entre les deux clubs de la région aura lieu. Dow contre Sorel, à Sorel. C'est le mot du jour. C'est pour la satisfaction de tous que cette rencontre a été conclue par Ubaldo Rose et les directeurs de la brasserie Dow avec la direction du club Sorel. Deux équipes absolument neutres ont été retenues pour officier cette grande partie: Jimmy Doyle, au marbre, et Frank Shaughaug, gérant des Royals, pour les buts. Ces deux arbitres dont l'impartialité est reconnue de tous, auront donné satisfaction à tous les spectateurs. Des nouvelles qui nous viennent de Sorel indiquent que les directeurs de la Brasserie Dow ont accepté de donner satisfaction à tous les spectateurs. Des nouvelles qui nous viennent de Sorel indiquent que les directeurs de la Brasserie Dow ont accepté de donner satisfaction à tous les spectateurs.

Mé la résistance serrée que lui fit l'équipe laurentienne, la Police de Montréal remporta une victoire bien méritée, tandis que les collègues de la Lachine, le dimanche précédent, le pointage final demeura 8 à 6.

Dimanche dernier, le club Parc Champlain rendait visite aux étudiants de Saint-Laurent. Les visiteurs durent quitter le court à la fin de la partie, les visiteurs durent quitter le court à la fin de la partie, les visiteurs durent quitter le court à la fin de la partie.

Les activités du tennis se poursuivent aussi. Les étudiants du collège de Brebeuf remportent leur victoire, les étudiants du collège de Brebeuf remportent leur victoire, les étudiants du collège de Brebeuf remportent leur victoire.

Tout porte à croire qu'il y aura trois équipes dans la course de six jours qui commencera dimanche soir, à minuit et une minute, les équipes de la région, les équipes de la région, les équipes de la région.

C'est la première fois depuis qu'il y a des six-jours à Montréal, qu'autant de équipes se disputent la victoire, les équipes de la région, les équipes de la région, les équipes de la région.

La liste des équipes formées, date: Ernest-Buhler-Johnson, P. Van Kempen, Roy MacDonald, P. Van Kempen, Roy MacDonald, P. Van Kempen, Roy MacDonald.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

## La durée du match est illimitée

Yvon Robert est au comble de sa joie depuis qu'il a signé un contrat avec Lucien Ripeel pour une rencontre avec Earl McCready, qui décidera du championnat canadien des poids lourds à la fin du mois. Robert, depuis trois semaines, fait l'entraînement au camp Ripeel avec un luitteur de Boston et il est actuellement en excellente condition et prêt à livrer un rude assaut à McCready, actuellement reconnu champion.

Ces deux athlètes canadiens se rencontreront lundi soir prochain à l'Arena Mont-Royal, dans un match de deux dans trois, à finir et non pas limité à quatre-vingt-dix minutes. Le promoteur Ripeel a obtenu de la Commission athlétique la permission de suspendre pour ce match le règlement limitant les rencontres à une heure et demie et les amateurs sont enchantés de voir cette règle mise de côté pour le match de lundi prochain. McCready, qui n'a pas lutté depuis assez longtemps, croyait, l'an dernier, ne pas trouver d'opposition quand il a réclamé le championnat de l'Ontario. Peut-être n'en avait-il pas. Cette année toutefois, se dresse devant lui la forme imposante d'Yvon Robert et avec de portante le championnat à ses titres de gloire. McCready aura à batailler à son goût.

En semi-finale, il a vaincu 20 minutes le champion des poids lourds de l'Ontario, le champion de l'Ontario, le champion de l'Ontario, le champion de l'Ontario.

### Le tournoi de Philadelphie

Philadelphie, 4. — Asséstant malgré elle à la chute de ses nombreuses compagnes favorites pour gagner le tournoi de golf féminin des Etats-Unis, Virginia Van Wie, de Chicago, qui défend actuellement son titre, a exécuté un brillant ralliement de dernière heure dans son match de troisième ronde hier pour finalement remporter la palme.

Mlle Van Wie a joué son meilleur golf vers la fin de la journée pour éliminer son adversaire Rosamond Vahey, championne de golf de l'Etat de Massachusetts en 1931, au 19e trou par une marge d'un coup.

Pendant que Mlle Van Wie faisait le saut en quart de finale, deux de ses compagnes d'équipe de la coupe Curtis, Charlotte Glutting et Maureen Orcutt, une partie qui était lourdement favorisée pour remporter la palme et la dernière étrangère Mlle Wanda Morgan, de Grand-Bretagne, devaient couber la tête devant des aspirantes inconnues. Les victoires étaient toutes considérées comme des gagnantes possibles.

Mlle Glutting, présente championne du New Jersey, a été forcée de se soumettre à la supériorité du vétéran Mlle Opal Hill, de Kansas City, 7 et 3 à jouer.

Palais sa première apparition dans le grand tournoi, Mlle Carl H. Donner, de Short Hills, N. J., a disposé de Mlle Orcutt après une vaillante lutte. Ce ne fut qu'après que Mme Donner put s'emparer de la victoire par une marge d'un coup.

Mlle Orcutt a éliminé Mlle Ada Mackenzie, championne de l'Etat d'Ohio et de la ville de Cincinnati, à remporter les honneurs aux deux tours suivants, pour battre Mlle Morgan, un coup en avant.

Mme Weir s'est retirée plus régulière qu'aucune championne anglaise dans la route finale. Elle remporta les honneurs du 11e avec un birdie.

Dorothy Travers, joueuse de 20 ans de San Francisco, a réussi à faire le grand en disposant de Mme Marion Turpie Lake de New-York, du 19e trou.

Sous l'initiative du comité sportif et de son dévoué directeur, les activités sportives vont leur train au collège de St-Laurent. Mieux un peu de brio aux étudiants, surtout ceux qui jouent au tennis.

Dimanche, le 23 septembre, une foule enthousiaste de la ville de St-Laurent et des environs admirait une fois de plus les jeunes collègues de nouveau aux prises avec la Police de Montréal, qui, le dimanche précédent, avait baisé pavillon devant les équipes du C.S.L. Les visiteurs désirent une victoire éclatante sur leurs jeunes rivaux. Mais, tout faibles qu'ils puissent paraître, les Laurentiens se produisent avec une vive résistance. Aussi l'équipe étrangère se rendit à l'évidence et se vit bientôt dans le besoin d'user de tout son prestige sportif pour vaincre les chivaliers Bleus et Or.

Au cours de cette joute étonnante à plus d'un titre qui a laissé un heureux souvenir aux nombreux spectateurs, le club de St-Laurent a remporté un coup d'arrêt sur le camp des jeunes joueurs du grand tournoi de tennis de la ville de St-Laurent. Les plus jeunes se trouvaient des résidents d'un Albert Raymond, d'un Pélégot et d'un autre d'autres qui fréquenteront successivement cette institution.

Mé la résistance serrée que lui fit l'équipe laurentienne, la Police de Montréal remporta une victoire bien méritée, tandis que les collègues de la Lachine, le dimanche précédent, le pointage final demeura 8 à 6.

Dimanche dernier, le club Parc Champlain rendait visite aux étudiants de Saint-Laurent. Les visiteurs durent quitter le court à la fin de la partie, les visiteurs durent quitter le court à la fin de la partie, les visiteurs durent quitter le court à la fin de la partie.

Les activités du tennis se poursuivent aussi. Les étudiants du collège de Brebeuf remportent leur victoire, les étudiants du collège de Brebeuf remportent leur victoire, les étudiants du collège de Brebeuf remportent leur victoire.

Tout porte à croire qu'il y aura trois équipes dans la course de six jours qui commencera dimanche soir, à minuit et une minute, les équipes de la région, les équipes de la région, les équipes de la région.

C'est la première fois depuis qu'il y a des six-jours à Montréal, qu'autant de équipes se disputent la victoire, les équipes de la région, les équipes de la région, les équipes de la région.

La liste des équipes formées, date: Ernest-Buhler-Johnson, P. Van Kempen, Roy MacDonald, P. Van Kempen, Roy MacDonald, P. Van Kempen, Roy MacDonald.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

Le propriétaire du Chicago a été déclaré satisfait de l'échange fait avec les habitants de la ville, les habitants de la ville, les habitants de la ville.

**HILLS & UNDERWOOD**  
London Dry Gin. Redistillé pour en assurer la Qualité.  
25 ex. 3.55  
40 ex. 5.55

**EMBASSY**  
Liquor Whisky. Un heureux mélange avec les meilleurs whiskeys d'Ecosse.  
26 ex. 2.75  
40 ex. 4.15

**ROBERT HOPE'S**  
Gin triple sec. Saveur spéciale.  
25 ex. 2.35  
40 ex. 3.55

**GRAND MACNISH**  
"A Scotch Supremacy"  
Vendu et embouteillé par la maison.  
40 ex. 2.85  
5.30

**CORBY'S**  
Old Rye Whisky. Vieux de 10 ans. Le seul whisky de cette qualité en Canada.  
13 ex. 1.45  
25 ex. 2.40  
40 ex. 4.20

**Teacher's Scotch**  
"Highland Cream"  
De Teacher, le plus grand distillateur de whisky d'Ecosse.  
26 ex. 3.30  
40 ex. 4.80

**Burke's Irish Whiskey**  
Le "Trois Étoiles"  
De Burke, excellent vieux Whiskey d'Irlande. Qualité garantie. Embouteillé dans le monde entier. Embouteillé en Irlande.  
26 ex. 3.60

**Royal Palace Port**  
Delaforce Royal Palace, vin d'Opus grand cru. Pur Douro. Quant 20 ans de l'âge. Embouteillé au Portugal.  
La bouteille, 2.25

**Royal Palace Sherry**  
Sherry Royal Palace de Wladimir et Wladimir, vin de l'Espagne. Embouteillé en Espagne.  
La bouteille, 2.25

**J. M. DOUGLAS & CO. LIMITED - MONTREAL**

**Guide pour l'achat de Bonnes Liqueurs**

Produits des CONSOLIDATED DISTILLERIES LIMITED - MONTREAL

Distilleries depuis 1859

## Les Echecs

La Fédération internationale des échecs a, au cours de sa réunion annuelle, accepté l'invitation de la Pologne de tenir un tournoi des nations par équipes et un tournoi féminin pour le championnat du monde; ces tournois seront joués à Varsovie en juillet ou août 1935. La Fédération a ratifié les conditions du match pour le championnat du monde entre Alekhine et Max Euwe, match qui aura lieu en septembre 1935, à La Haye.

Montréal compte un nouveau club d'échecs, le club Saint-Pierre; tous les amateurs qui voudraient s'y joindre sont invités à se présenter au local du club, 1205 rue Visitation. Ce club aura des équipes dans les trois classes de la Ligue de Montréal pour les tournois interclubs de la prochaine saison.

Voici trois parties du récent tournoi de Zurich, dont Alekhine est sorti vainqueur avec 86.5 pour cent des points, MM. Euwe et Flohr se sont partagés les 2e et 3e prix.

**PR LOPEZ**

Alekhine H. Flohr  
1. E4, e5; 2. Cf3, Cc6; 3. Fb5, a6; 4. Fd4, Cc6; 5. 0-0, d6; 6. c3, Fg4; 7. d4, Fc7; 8. d5, Cb8; 9. Fc3, Fg4; 10. c4, Cb7; 11. h3, Fh5; 12. Cc3, 0-0; 13. a4, Fg6; 14. Dc2, Cc6; 15. Dd2, h6; 16. Rg2, Fh7; 17. Th1, g5; 18. h4, 0-0; 19. Cd1, Tf7; 20. Cc3, Cb8; 21. Cf5, Fx5; 22. gx5, Tf7; 23. Ta4, Cg7; 24. Rf1, Dc8; 25. Cb2, Cb5; 26. Gd4, Cf4; 27. Df3, Rg7; 28. hxg5, hxg5; 29. Txb7, Cxb7; 30. Th1, Rb8; 31. Th6, Df7; 32. Fd1, Ta8; 33. Dd3, b6; 34. Da4, Ff8; 35. Dxa6, Fxh6; 36. Cxb6, Dg7; 37. Cxg8, Rg8; 38. Dc8, Rf8; 39. Fxh4, exf4; 40. Dc8, g4; 41. Dh5, f3; 42. Fa4, Cb7; 43. Fc2, Cb8; 44. e5, les noirs abandonnent.

**PD PARTIE HOLLANDAISE**

O. Naegeli S. Flohr  
1. d4, e5; 2. e4, e6; 3. Cc3, Fb4; 4. Dc2, Cc6; 5. Fg5, h6; 6. Fd2, 0-0; 7. Cf3, d6; 8. e3, Fc3; 9. Fxc3, Cc4; 10. Fd3, Cxc3; 11. Dxc3, Dc7; 12. c5, Cd7; 13. Tc1, Cc6; 14. 0-0, Fd7; 15. Db3, Fc7; 16. gxd6, exd6; 17. Cd2, Th8; 18. Fb5, Fd5; 19. Fc4, Tf8; 20. Tc3, Dc8; 21. Tf1, Tf4; 22. Cx4, b5; 23. Db4, Cx4; 24. Cx3, Dc8; 25. b3, Th8; 26. Dax3, exb3; 27. axb3, Dd8; 28. Te7, a5; 29. Tf1, f4; 30. Dc1, Fb7; 31. Tf7, Cc5; 32. Dc2, Cxc3; 33. Dg6, Tg6; les blancs abandonnent.

**PD GAMBIT**

Euwe Naegeli  
1. d4, Cc6; 2. e4, e6; 3. Cf3, d5; 4. Cc3, c5; 5. exd5, Cxd5; 6. c4, Cx3; 7. bxc3, Cd7; 8. Fd2, Fc7; 9. Fd3, Dc7; 10. 0-0, 0-0; 11. Fc5, Fb7; 12. Ca5, Fxg5; 13. Fxg5, Fb7; 14. Te1, c4; 15. Fc2, Cb6; 16. Da4, Cc5; 17. Fh4, g6; 18. Ff6, Tg8; 19. Dh3, h5; 20. Fd5, Dd8; 21. Fd4, Da3; 22. Df3, Df8; 23. a4, f5; 24. exf6, Rf7; 25. Dg3, Dd8; 26. Df3, Dc7; 27. h4, Fc6; 28. axb5, axb5; 29. Txa8, Fxa8; 30. g4, Th8; 31. Fxg6, Rg6; 32. Dc4, Rf7; 33. Dxc6, Rg6; 34. f7, Rf7; 35. Fh6, Txb6; 36. f8d5, Rf8; 37. Dxb6, Rf7; 38. Dd7, Rf8; 39. Dh8, Rf7; 40. Th8, Cb6; 41. Tf8, f5, les noirs abandonnent.

**PROBLEMES**

A. Gulajeff

**Marcel Rainville est défait**

Charles W. Leslie, brillant joueur de tennis, a battu le champion du monde, Marcel Rainville, dans un match de tennis à la fin de la semaine dernière.

Après avoir remporté les deux premiers sets 6-4, 6-3, Leslie a vu soudainement Rainville revenir à la charge pour prendre les honneurs des deux suivants, 4-3, 6-1. La victoire devait finalement échouer à Leslie, qui avec quelques coups brillants et grâce à sa santé pendant le match a livré une magnifique lutte à son adversaire. Les résultats de ce tournoi de tennis de la fin de la semaine dernière.

**Ike Boone est réengagé**

Toronto, 4. — Ike Boone, joueur gérant des Maple Leafs de Toronto de la ligue de baseball internationale, sera de nouveau avec le club de la ville reine l'an prochain, et il remplira les mêmes fonctions. C'est ce qu'a annoncé hier le président du club de baseball Toronto, George Oakley.

Le transfert de Boone à Cincinnati, qui lui fut rendu il y a quelque temps avec l'arrêt-court Nolan Richardson a été racheté par Toronto, a

# Les débats sur les résolutions au congrès des propriétaires

Les congressistes ne veulent faire aucune recommandation pour l'Université de Montréal avant que le conseil d'administration de cette institution n'ait fourni certains renseignements, notamment d'ordre financier

## UNE COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL COMPOSEE DE CINQ MEMBRES

Les congressistes de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec ont passé l'après-midi d'hier, presque jusqu'à l'heure du banquet qui devait marquer la clôture de leur réunion, à examiner les projets de vœux qu'ils étaient proposés ou qui leur étaient soumis par les divers comités qu'ils avaient eux-mêmes désignés la veille. Certains de ces vœux ont été adoptés sans modification, d'autres ont été copieusement modifiés, souvent même modifiés dans leurs principes, quelques-uns ont été rejetés. Tous cependant ont été débattus et, dans certains cas, par des groupes de délégués qui différaient d'opinion.

L'un des débats les plus longs et les plus vifs s'est fait à propos de l'Université de Montréal. En définitive, l'Union ne veut faire aucune recommandation en faveur de l'Université avant que le conseil d'administration de celle-ci n'ait fourni certains renseignements, notamment d'ordre financier.

Comme nous l'annonçons dès hier, les congressistes demandent l'institution d'une commission d'enquête sur les prix du gaz et de l'électricité. La commission d'étude du premier ministre, M. Taschereau, ne leur paraît pas satisfaisante. Par contre, après avoir longuement épilogué sur le sujet, les congressistes n'ont pas jugé à propos de recommander l'établissement d'une taxe spéciale sur les compagnies d'utilité publique.

Un vœu qui pourrait bien avoir des suites parce que ses parrains n'ont pas l'intention d'en rester là concerne la Commission des écoles catholiques de Montréal. Le congrès a demandé que la Commission des écoles catholiques de Montréal soit à l'avenir composée de cinq membres, élus pour quatre ans, par les propriétaires contribuables; un président au salaire de \$6,000 et quatre membres, au salaire de \$1,000.

### La question de l'Université

Un comité qui avait été spécialement chargé d'étudier cette question a soumis, par l'entremise de son secrétaire, le Dr Stephen Langevin, les trois vœux suivants:

1o—Proposé par M. Lamarre, de Montréal, secondé par M. J.-E. Leduc, de Verdun, que l'Union des ligues des Propriétaires de la Province de Québec, Inc., prie le gouvernement provincial de venir en aide à l'Université de Montréal sans délai et sans l'imposition d'une taxe.

2o—Proposé par le Dr Lord, de Granby, secondé par M. J.-E. Leduc, de Verdun, que l'Union des ligues des Propriétaires de la Province de Québec nomme des délégués pour rencontrer le premier ministre de la Province de Québec afin d'obtenir que les fonds de chômage soient appliqués au parachèvement des travaux en cours à l'Université de Montréal attendu que 80% de ces fonds serviraient à payer des salaires et 20% les matériaux de construction.

### Des objections

M. J.-A. Lamarre, citoyen de l'est de Montréal, s'oppose à l'adoption de ces vœux. Il rappelle que le congrès de l'an dernier avait demandé deux choses à l'Université: la nomination de deux représentants de la Ligue dans le conseil d'administration de l'Université; la présentation par l'Université à l'Union des ligues d'un rapport de sa situation financière. Les deux représentants ont été désignés, mais le rapport financier n'est jamais venu.

M. Alfred Leduc, ancien ministre à Québec, l'un des représentants de l'Union au conseil d'administration de l'Université, explique que cette dernière a maintenant un nouveau recteur ainsi qu'un nouveau président. Il faut laisser à l'un et à l'autre le temps de se rendre compte de la situation universitaire avant de leur demander des comptes. Dès demain, dit M. Leduc, l'Université se rendra à notre désir. Le conseil d'administration doit se réunir cet après-midi même.

Le Dr Stephen Langevin insiste pour que les trois vœux, soient adoptés et, qu'en plus, le congrès demande au gouvernement provincial de se servir de l'hôpital universitaire, à la montagne, pour y établir un sanatorium antituberculeux. Trois sanatoriums du gouver-

nement existent dans la région de Québec. Il n'y en a pas un seul dans le voisinage de Montréal. Il note que l'hôpital universitaire serait de 500 lits et il n'en coûterait pas très cher pour en achever la construction.

M. Lamarre revient à la charge. Il veut bien croire que des demain l'Université se rendra au désir de l'Union et soumettra un rapport financier. Mais demain le congrès sera clos.

Le Dr Dubeau, qui est de l'Université et membre aussi de la Ligue des propriétaires de Montréal: "A titre de membre de l'exécutif de l'Université — j'en fais partie depuis quelques mois — je tiens à dire que j'ai eu une entrevue avec le nouveau recteur, M. Maurault, qui m'a déclaré que si l'Union des ligues de propriétaires voulait avoir un rapport financier elle l'aurait dès demain. Pour ma part, je tiens à ajouter que des choses qui peuvent paraître mal tenues simplement à des circonstances malheureuses. A partir du premier novembre, si l'Université n'est pas secourue, elle n'aura plus un sou en caisse. Les honoraires payés par les étudiants, au début de l'année universitaire, couvrent la période qui va jusqu'en février. De novembre à février, l'Université n'aura pas l'argent nécessaire pour payer ses professeurs et payer ses loyers, etc." Le Dr Dubeau explique que le coût de l'enseignement se traduit par un déficit annuel de \$200,000 pour l'Université de Montréal.

M. Desiré Desbois, avocat, réplique au Dr Dubeau que les ligues de propriétaires ont le droit de demander à l'Université de rendre des comptes pour ce qu'elle a reçu. On dit toujours que l'Université a besoin d'argent et que le public, que les gouvernements doivent souscrire, en encore. On laisse entendre, à l'occasion de chaque demande, que l'Université rendra des comptes. Les redditions de comptes ne se produisent jamais. Il y a alors échange de propos assez vifs, entre MM. Desbois et Dubeau, et puis le calme se rétablit.

### Un rapport confidentiel

M. Charles Durand, sous-amendement à l'amendement Lamarre: "Que les vœux formulés soient laissés de côté jusqu'à ce que l'Université ait soumis à l'Union des ligues de propriétaires un rapport de son état financier ainsi qu'une copie du rapport de la Commission provinciale de la Province de Québec, Inc., ainsi qu'au public."

2o—Proposé par le Dr Lord, de Granby, secondé par M. J.-H. Nault, de Montréal, que l'exécutif de l'Union des ligues des Propriétaires de la Province de Québec nomme des délégués pour rencontrer le premier ministre de la Province de Québec afin d'obtenir que les fonds de chômage soient appliqués au parachèvement des travaux en cours à l'Université de Montréal attendu que 80% de ces fonds serviraient à payer des salaires et 20% les matériaux de construction.

### M. Leduc revient

Les congressistes se remettent à d'autres tâches. Une heure plus tard revient M. Alfred Leduc, porteur du message suivant du secrétaire général de l'Université, M. Edouard Montpetit. C'est un extrait des minutes d'une assemblée qui vient d'avoir lieu à la 80e assemblée de la Commission d'administration de l'Université de Montréal, tenue le mercredi, 3 octobre 1934.

"Sur proposition de M. le juge Cousineau, il est unanimement résolu que, dès le début de la semaine prochaine, cette commission se réunira à M. Leduc, l'un des représentants de la Ligue des propriétaires, un rapport officiel à date, sur les finances de l'Université. Si, plus tard, la Ligue désire de plus amples détails, elle n'aura qu'à en demander, par l'entremise de ses représentants à l'Université, et s'adressera de la fournir. En attendant, elle remet à M. Leduc la brochure la plus récemment publiée, la Ligue y trouvera tous les renseignements d'intérêt général sur les finances de l'Université.

"Certifié conforme.

(Signé): Edouard MONTPETIT"

### Des remerciements

M. J.-A. Lamarre se déclare satisfait et il demande au congrès de remercier M. Leduc de la diligence dont il a fait preuve.

Après un nouvel incident on vote des remerciements à M. Leduc.

### On garde la taxe foncière

Un comité suggérerait que la taxe foncière soit abolie et remplacée par un impôt général sur le revenu dans toutes les municipalités de la province. Cette suggestion a été rejetée par un vote de 26 voix contre 11.

### On y ajoute l'impôt sur le revenu

Un délégué, M. Desiré Desbois, propose cependant que l'on demande à la Législature de permettre d'ajouter à la taxe foncière l'impôt sur le revenu. Il oublie que c'est le congrès de l'Union des ligues de la province, par sa proposition porte que l'impôt sur le revenu devra s'appliquer à tous ceux qui viennent travailler à Montréal, le revenu de l'impôt devant servir

à combler le déficit de Montréal ainsi qu'à payer les frais du secours direct."

Plusieurs congressistes demandent que les contribuables fonciers, au moins ceux qui paient \$25 de taxe annuellement, soient exemptés de cet impôt sur le revenu.

Il s'ensuit un débat où dure bien une demi-heure. M. Desbois, M. John H. Hand, trésorier de la Ligue de Montréal, veulent que tous soient traités de la même façon, que tous soient égaux devant l'impôt municipal sur le revenu. Ils considèrent que de même que le fisc fédéral, le fisc municipal doit établir une marge d'exemption, mais qu'au delà de cette marge, tout le monde soit sur le même pied.

C'est leur opinion qui finit par prévaloir. L'impôt sur le revenu, comme supplément de l'impôt foncier, applicable à tout le monde, est voté par 22 voix contre 10.

### Les modes d'élections

Le congrès demande à la Législature d'établir un mode électif uniforme pour toutes les municipalités de la province, à part Montréal: que la moitié du corps électoral soit élu par les propriétaires; que l'autre moitié du corps électoral soit élu par les électeurs; que les électeurs élus par les propriétaires constituent le comité des finances dans chaque municipalité.

### Les écoles catholiques de Montréal

Deux congressistes, MM. Charles Durand et J.-H. Nault, proposent alors que la Commission des écoles catholiques de Montréal soit à l'avenir composée de cinq membres, élus tous les quatre ans par les propriétaires; un président, au salaire de \$6,000; quatre membres, au salaire de \$1,000.

Après quelque discussion, la proposition est votée à l'unanimité.

### Les secours directs

A l'unanimité encore, le congrès recommande que toutes les municipalités refusent de participer d'avantage à la distribution de secours directs.

### La vente à tempérament

Deux vœux sont adoptés à ce sujet.

1o—Un demandeur aux autorités compétentes de mieux protéger le propriétaire et de lui accorder un privilège "sur cette partie des effets vendus à tempérament saisissable de par la loi, nonobstant tout avis de propriété du vendeur".

2o—L'autre recommande qu'une taxe municipale soit imposée sur toute marchandise vendue à tempérament.

Le notaire Mackay fait observer que ce dernier vœu est radical et de valeur douteuse. Appartient-il aux municipalités de légiférer en pareille matière? Cela ne relève-t-il pas du fédéral? Il ajoute encore que certaines ventes à tempérament ont toujours existé, non pour des objets de luxe, comme des appareils de radio ou autres, mais pour des choses nécessaires, par exemple des instruments aratoires.

La résolution est adoptée et la discussion se poursuit encore. Le notaire Melançon, de Verdun, fait de très judicieuses remarques sur l'opportunité d'amender à ce sujet l'article 522 du code civil. Cet article a été ajouté au code à une époque où la vente à tempérament ne prévalait pas aux mêmes abus qu'aujourd'hui. Il rappelle que ce qu'il désire en somme, les propriétaires, c'est de ne pas voir leurs maisons servir d'entrepôts à des marchands qui vendent des meubles à la petite semaine.

### Les prix du gaz et de l'électricité

Un comité spécial avait été constitué pour étudier cette question. Il se composait de MM. John H. Hand, de Montréal; J.-A. Proulx, de Verdun; Louis Fortin, de Verdun; Jean Pelletier, de Granby; Charles-H. Brunelle, d'Iberville; H. Martin, de Verdun.

Trois vœux de ce comité ont été adoptés par l'assemblée générale: 1o Que l'on demande une commission royale pour enquêter sur les prix du gaz et de l'électricité; 2o Que l'on ne demande pas l'imposition d'une taxe spéciale sur les compagnies d'utilité publique; 3o Que l'Union des ligues de propriétaires demande d'être représentée à la commission d'étude sur les prix de l'électricité, telle qu'établie par le gouvernement provincial.

Le deuxième vœu a été débattu pour la peine. Un bon nombre de délégués étaient en faveur d'une taxe spéciale sur toutes les propriétés des compagnies d'utilité publique.

M. Hand a expliqué qu'il s'était opposé, comme président, à cette taxe, parce qu'il n'en existe pas dans les autres provinces. Une taxe de ce genre, dit-il, retomberait sur nous tous, sur les propriétaires comme sur les locataires. Les entreprises électriques, téléphoniques et autres feraient porter la taxe nouvelle par leurs usagers. De plus, la hausse du prix de l'électricité déterminerait probablement un exode des manufacturiers établis chez nous. C'est parce que l'électricité est moins chère en Ontario que cette province a fait des progrès industriels plus rapides. Les prix du gaz et de l'électricité sont déjà

exorbitants chez nous. Pourquoi donner aux compagnies le moindre prétexte de les augmenter? Il faut, au contraire, chercher les moyens de faire baisser ces prix. C'est pour cela que nous recommandons la tenue d'une enquête royale.

M. Lamarre demande à M. Hand s'il peut expliquer comment il se fait que l'électricité se vend moins cher en Ontario alors qu'une partie de l'énergie électrique employée dans cette province est produite dans celle de Québec et exportée?

M. Hand avoue qu'il n'en sait rien. Il espère qu'une enquête royale le révélera.

### Autres vœux

Le congrès demande l'abolition pure et simple de la Commission métropolitaine et il prie le gouvernement provincial d'assumer toutes les obligations de cette commission.

Il demande encore à la Législature de modifier le code de procédure civile à propos de certains frais légaux que les propriétaires trouvent trop élevés, notamment dans les cas de saisie des biens mobiliers d'un locataire qui ne paie pas son loyer, dans le cas encore de l'expulsion d'un locataire du même genre.

A propos de la vente par le shérif des propriétés grevées de taxes, on demande que le délai soit prolongé de deux à trois ans. De même pour la prolongation du moratoire hypothécaire, on demande à la Législature de renouveler la loi sur le moratoire pour une autre année en stipulant que les délais de suspension d'obligations hypothécaires sont prolongés d'autant d'années que le moratoire aura été en force. Il est aussi demandé aux autorités compétentes de réduire le taux d'emprunt sur les obligations hypothécaires à au plus 5 pour cent.

Le congrès recommande la conversion des dettes municipales à un taux d'intérêt variant entre 3 et 4 pour cent. Aussi, l'imposition d'une taxe municipale sur les panneaux-reclames et les affiches.

Quelqu'un a proposé une taxe sur les annonces dans les journaux. Sa proposition est tombée à plat.

Le congrès s'est prononcé contre tout mode de sous-évaluation immobilière, contre "les abus et les détours que prennent certaines villes pour avantager des compagnies".

La Législature a déjà voté une loi, qui prend fin cette année, et donnant le droit de vote même à ceux des propriétaires qui n'ont pas acquitté leurs impôts fonciers. Le congrès voudrait que cette loi soit prorogée pour une autre année.

### Questions laissées de côté

L'assemblée générale a laissé à l'exécutif le soin d'étudier quelques autres questions, notamment, le retour à la terre, la visite des logements avant l'expiration du terme d'un bail, le paiement des loyers à même les fonds de chômage, etc.

### Le nouvel exécutif

Le nouvel exécutif de l'Union de la Ligue des propriétaires de la province de Québec se composera de MM. Conrad Biron, de Drummondville, Emery Sauvé, de Montréal, J. H. Hand, de Montréal, Wilfrid Tessier, de Verdun, Dr W. Lord, de Granby, A.-D. Sauvageau, de la ville Saint-Michel, Raul Deslauriers, de Lachine, Napoléon Alary, des Trois-Rivières, Rosario Gaudry, de Montréal.

Cet exécutif se réunira prochainement et élira lui-même ses officiers.

### A bord du "Duchess of Bedford"

Le *Duchess of Bedford*, commandé par le capitaine Turnbull, partira de Montréal vendredi, à destination de Liverpool. Remarques sur la liste de passagers le contre-amiral Arthur Bromley, de Londres; le Frère de la Charité, William Prentice, M. Lacey R. Johnston, le major J.-H. Franklin, G.-H. Cook et Mme A.-A. Evans, de Montréal.

### La contrebande des spiritueux

Toronto, 4. (S.P.C.) — Le correspondant du *Globe* à Ottawa affirme que les autorités du Canada et celles des Etats-Unis ont décidé de coopérer pour mettre fin à la contrebande des spiritueux.

### Les Syndicats catholiques

Le Cercle Léon XIII commence ce soir une série de cours sur les principes d'économie sociale. L'assemblée a lieu à l'édifice des Syndicats Catholiques, 1237 De Montigny est, à 8 h 15 p.m. Nous invitons tous les ouvriers, et particulièrement les membres des Syndicats, à assister à cette réunion. M. Alfred Deslauriers, président du Conseil Central, parlera ce soir de la Production. Il en exposera les notions générales et le premier agent, la terre. En plus de ce travail, on parlera de la corporation et l'on répondra aux objections portées contre la doctrine sociale chrétienne.

### Posseurs de lattes de bois

L'assemblée d'hier soir, M. Alfred Dagenais a été nommé président du Syndicat des Posseurs de Lattes de Bois. Le rapport de l'agent majoritaire des posseurs de lattes de bois, actuellement au travail, ont le salaire fixé au contrat de \$3.50 à l'heure. Le Syndicat demande à ces membres et à tous les posseurs de lattes de bois de ne jamais travailler pour un salaire moindre que celui garanti par la loi. Actuellement le Syndicat a trois causes en main, c'est celle d'ouvriers qui n'ont pas été payés à temps, et nous nous attendons à une remise d'ici quelques jours.

Les posseurs de lattes de bois, pour un très grand nombre, se sont procurés au Syndicat leur carte d'identité et de compétence. Tous les ouvriers du métier sont priés de se hâter de passer au bureau des examinateurs qui est ouvert tous les mardis soir à huit heures.

### "Quel est ce mystère?"

Tel est le titre du mystérieux feuilleton dont le "Devoir" commencera bientôt la publication. Parlez-en à vos amis.

## M. Dubrulle au Club Confédération

Il avait intitulé sa causerie: A Québec, rien de nouveau — Résolution de loyauté et de dévouement à M. Duplessis

M. Maurice Dubrulle, rédacteur à l'illustration, de Montréal, a donné une causerie hier soir, au Club Confédération, sous les auspices de l'Idée conservatrice.

M. Dubrulle a été fort applaudi et a remporté un vif succès. Vers la fin de l'assemblée, M. le Dr S. Lafontaine a proposé la résolution suivante, qui a été adoptée à l'unanimité:

"Les conservateurs réunis ce soir, au Club Confédération, sous les auspices de l'Idée conservatrice, expriment à M. Maurice Duplessis, c.r., chef du parti conservateur à la Législature de Québec, leur admiration, leur loyauté et leur dévouement le plus entier."

"Ils le remercient de son travail infatigable au cours de la dernière session dans l'intérêt de la doctrine conservatrice et de la province, et ils désirent le féliciter du succès qu'il remporte à travers la province dans l'exposé des principes qui sont les nôtres et dans la dénonciation des abus de pouvoir du régime provincial actuel."

### M. Dubrulle

M. Dubrulle avait intitulé sa causerie "A Québec, rien de nouveau". "Dans le domaine pratique, tout ce qui s'est fait de bon l'a été après mille atermoiements, sous la pression de l'opinion publique exprimée par nos amis de l'opposition. On n'a innové que dans les mauvais sens surtout, par l'édiction de lois arbitraires et iniques comme la loi des alcools, la loi Dillon, la loi toute récente de la légalisation des vols forestiers. Rien de nouveau, sinon le favoritisme, le népotisme des 57 parents, l'art de dissimuler les déficits et de mentir dans la reddition annuelle des comptes publics. Nous avons un gouvernement mort en tout ce qui regarde le souci de l'avenir de notre peuple."

Il y a 40 ans, dit M. Dubrulle, les citoyens étaient libres dans Québec; ils détenaient d'immenses richesses naturelles; leur vie n'était pas compliquée par une pléthore de lois édictées au fur et à mesure des besoins d'un parti politique dans un but d'électoratisme vicieux et antipatriotique. Il y a 40 ans, nous étions maîtres chez nous; aujourd'hui nous sommes dépossédés d'une grande partie de nos richesses naturelles les plus productives; l'étranger nous exploite à qui mieux mieux et nous nous demandons ce que demain réserve aux nôtres.

Nos gouvernements, au lieu de nous permettre de jouer un rôle important dans toutes les activités humaines, n'ont eu qu'un seul et unique souci: se maintenir au pouvoir par tous les moyens à leur disposition."

M. Dubrulle expose une partie du travail fait par l'opposition, à la Législature. Il dit qu'il se bornera aux années 1925-26-27, car il n'a pas le temps d'exposer ce qui a été fait avant et après cette période. Il dit que si le gouvernement provincial a finalement accordé la Commission des accidents du travail, c'est dû aux luttes incessantes de l'opposition, malgré les refus réitérés du gouvernement.

Au cours d'une période de 25 ans de régime on a ruiné l'avenir de notre race. La petite épargne des notres a été engloutie dans des entreprises vaines, sous l'œil paternel du gouvernement; les étrangers ont déplacé nos gens; la petite industrie a été ruinée par une succession de cartels protégés par des législations néfastes; la colonisation a surtout servi aux exploiters de nos ressources naturelles à obtenir une main-d'œuvre mal rémunérée, puis honteusement exploitée; notre politique agricole a été subordonnée uniquement aux besoins électoraux; nos richesses minières sont à la merci des spéculateurs; notre vie a été trop souvent une suite de machinations électorales; on a pratiqué systématiquement l'achat des consciences, l'enchère électorale; on s'est assuré le contrôle de presque tous les journaux de la province; on a employé la police pour fins politiques, pour faire le chantage.

En 1925, M. J. Renaud, député de Laval, réclame une refonte de la loi des accidents du travail, et la création d'un ministère du travail et nomination d'un ministre du travail, l'aide à la petite industrie greffée sur l'agriculture, un inventaire national de nos richesses, l'organisation de nos ressources hydrauliques pour favoriser la petite industrie et aider les cultivateurs, l'exploitation des ressources naturelles par les nôtres. MM. les ministres Taschereau, Perrault, Nicol, Laferté, Dillon et David ont voté contre ces demandes.

En 1926, M. Jules Langlais, député de Temiscouata, réclame une classification plus pratique des terres colonisables, des primes de colonisation plus substantielles. Les ministres Taschereau, Mercier, David, Laferté, Perrault, Dillon ont voté contre ces demandes.

Au sujet de la colonisation, M. Dubrulle dit que la moitié de \$10,000,000 que le gouvernement veut dépenser soi-disant pour la colonisation, sera employée à acheter des concessionnaires forestiers, tous les lots dégrangés et brûlés, comme lots de colonisation, ce qui alimenterait la caisse électorale.

M. Dubrulle dénonce la loi qui permet aux concessionnaires forestiers d'hypothéquer nos forêts pour \$483,000,000 et plus. La preuve que ces forêts sont bel et bien devenues la propriété en fait des compagnies, c'est que le gouvernement, pour avoir quelques milliers de lots, révoque à dû donner en échange plus de forêts boisées qu'il n'a reçu de la compagnie. Ainsi le gouvernement provincial a donné nos forêts aux compagnies pour laver les scandales de la *Canada Paper & Power*.

M. Dubrulle signale le danger du déséquilibre entre populations urbaine et rurale. La population ru-

## DUPUIS



## Vente annuelle de MANTEAUX

POUR DAMES

22.00

Modèles avec collet en tulle, caraco, tulle, plastron, ondulé (rippled), manchettes avec manchon, manteaux doubles de fourrure.

Tissus: écorce d'arbre (wood bark), écorce de cerise (cedar bark), crêpe de laine, drap sué.

Fourrures: renard platine, croisé, castor français, renard pointillé, skunk, loup, rat musqué, renard rouge, alaska, genet, môle, mouton sel français.

Nuances: brun, vert bronze, noir, rouge vin, caraco (ton de rouille), bleu Skipper, et marine.

Tailles: 13 1/2 à 23 1/2, 14 à 20, 16 1/2 à 26 1/2, 38 à 48 et 38 1/2 à 50 1/2.

Notre acheteur s'est tout simplement surpassé... au fait, vous trouverez dans cette collection, des manteaux valant jusqu'à 35.00. Nous ne pouvons donc trop insister sur l'importance qu'il y a pour vous, mesdames et messieurs, à venir de bonne heure pour mieux choisir... car comme dans toutes les ventes sensationnelles LES PREMIERES CLIENTES AURONT LE PREMIER CHOIX.

5.00

COMPTANT 3 mois pour payer, le solde.

DUPUIS — au deuxième étage (De Montigny) Plateau 5151

## Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, v.p. et dir. gér. ARMAND DUPUIS, sec. gén.

25 ans, 25.000 QUE CHAQUE LECTEUR NOUS EN TROUVE UN AUTRE. ET LE BUT SERA DÉPASSÉ.

Province de Québec, District de Montréal.

### The Villeray Quarry Company Limited

Avis vous est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de Québec, THE VILLERAY QUARRY COMPANY LIMITED, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte à compter de telle date qu'il plaira au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de fixer.

MONTREAL, 2 octobre 1934. J.-AZARIE BOUTET, Secrétaire.

Province de Québec, District de Montréal.

### St-Michel Land Company Limited

Avis vous est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de Québec, ST-MICHEL LAND COMPANY LIMITED, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte à compter de telle date qu'il plaira au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de fixer.

MONTREAL, 2 octobre 1934. J.-AZARIE BOUTET, Secrétaire.

Province de Québec, District de Montréal.

### Varin & Barbin Limitée

Avis vous est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies de Québec, VARIN & BARBIN LIMITEE, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte à compter de telle date qu'il plaira au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de fixer.

MONTREAL, 2 octobre 1934. J.-AZARIE BOUTET, Secrétaire.

Province de Québec, District de Montréal.

### Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, etc. Téléphone Harbord 1241.

### CHARBON

\$3.00 et plus, 10,000 cordes érablé et slabs mérisier, 7.00 à 10.00, 6 gros sacs 1.00.

### WILSON FRERES

AMB-est 7153

## BIRKS DIAMANTAIRES JOAILLIERS

Carré Phillips